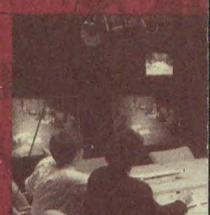
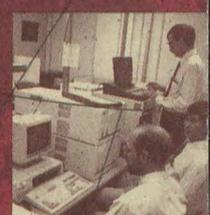
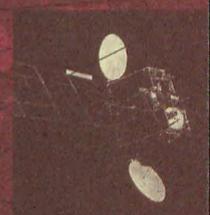
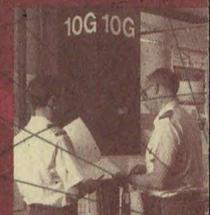
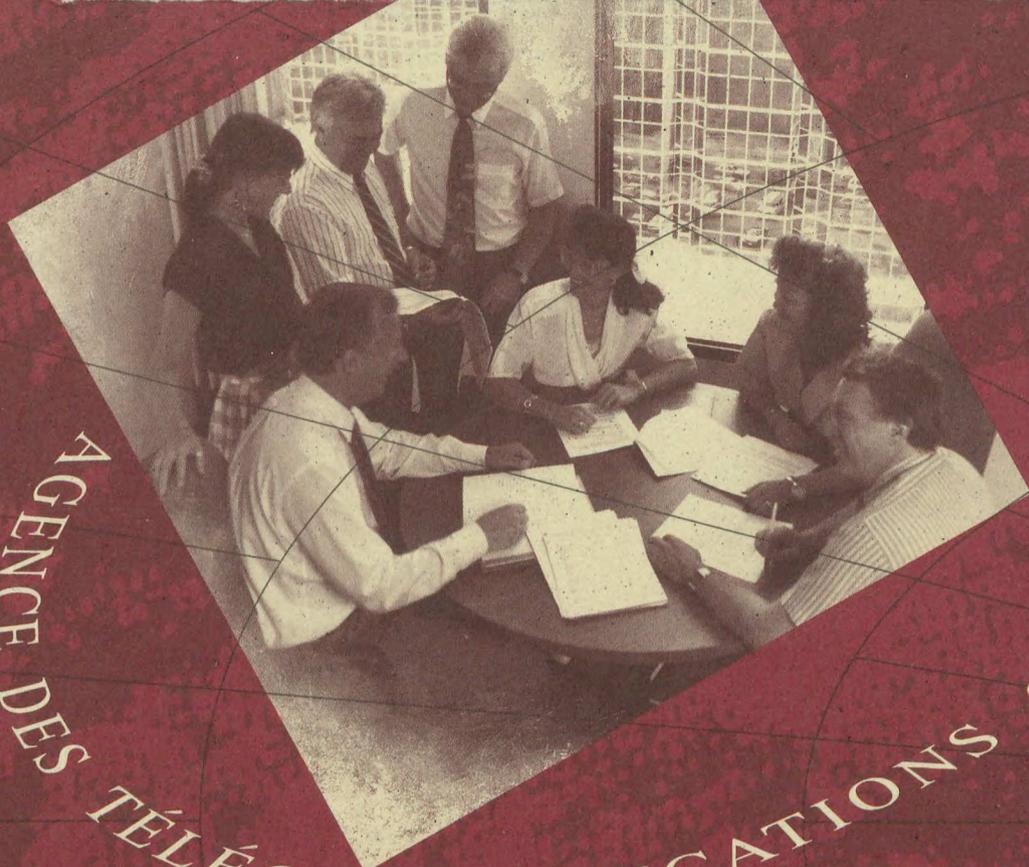


AGENCE DES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

GOUVERNEMENTALES



Rapport annuel 1991-1992

Canada

NOTRE MISSION

Notre mission consiste à offrir des produits et services de télécommunications et d'information au gouvernement pour qu'il puisse desservir efficacement les Canadiens.



TABLE DES MATIÈRES

Lettre du Président 1

Collégialité 3

ISTC 1551 (2/90) 6

..... 8

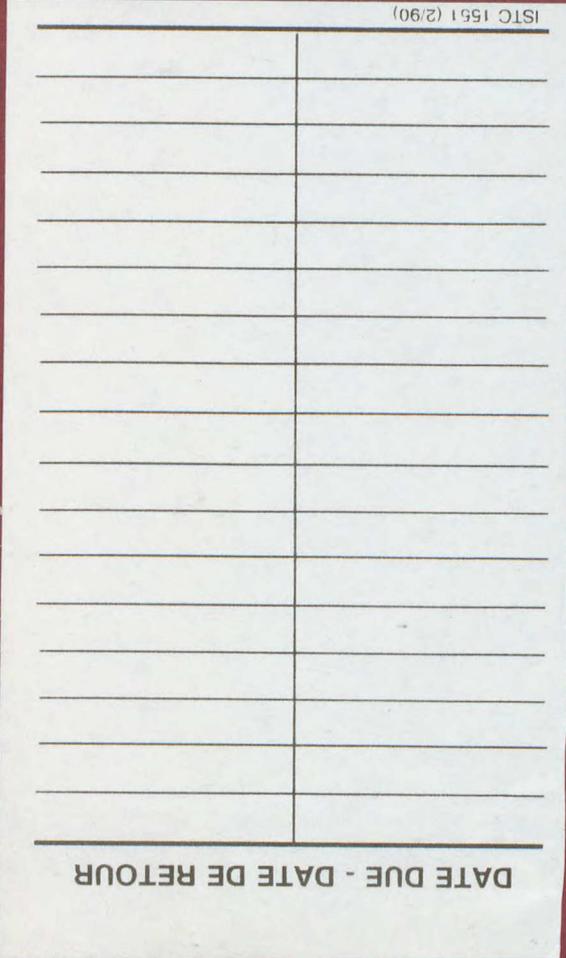
..... 13

..... 18

..... 22

..... 25

..... 32



..... désignation au masculin

EXPLICATION DE LA PAGE COUVERTURE

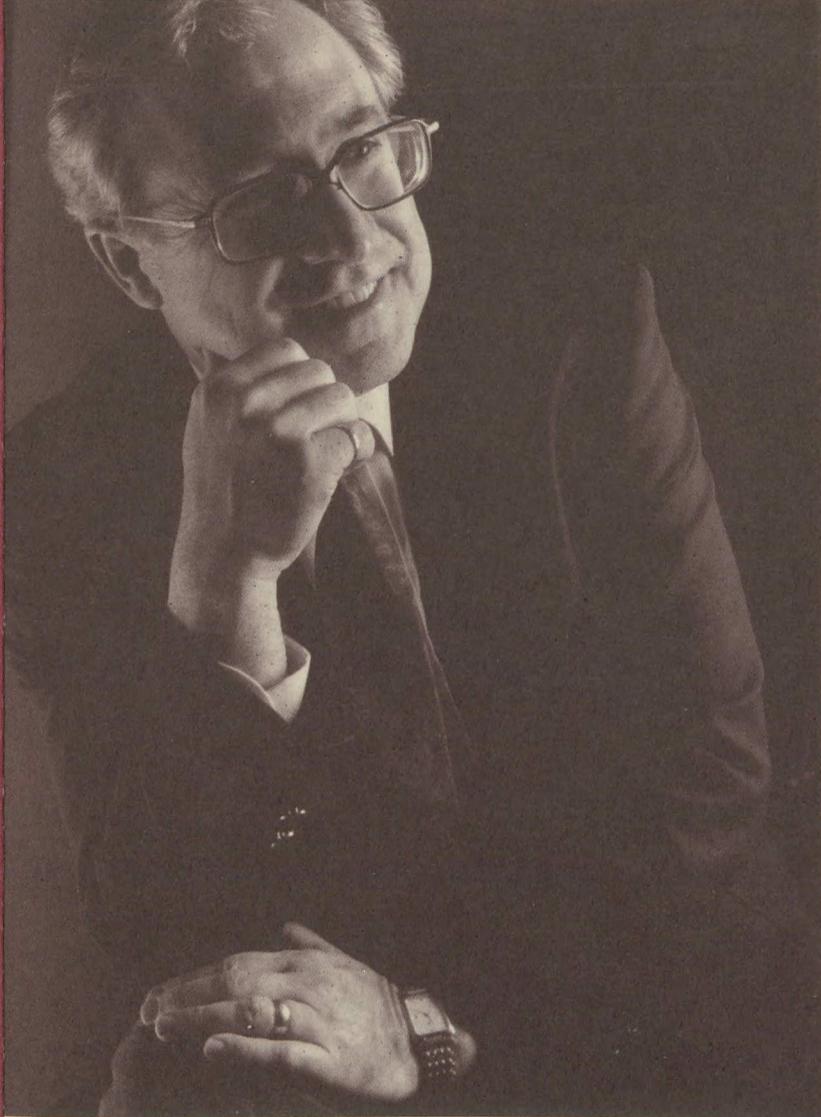
L'arrière-plan, représentant une planète Terre inconnue, suggère les idées de globalisation, de communauté et d'interdépendance.

Pendant que les lignes fines, qui symbolisent les télécommunications, l'information, les réseaux et l'architecture, convergent vers un point central, les photographies annoncent les différents chapitres du Rapport.

L'appellation même, enfin, montre l'ATG comme un organisme en plein mouvement vers le haut et avec un dynamisme évident, insufflé par une équipe dévouée.

DATE DUE - DATE DE RETOUR

JL103/.G6/C3
Canada. Government Telecom
Canada. Government Telecom
BDLI 1991-92
Télécommunications Agence



René Guindon
Président
Agence des télécommunications gouvernementales

L ETRE DU PRÉSIDENT

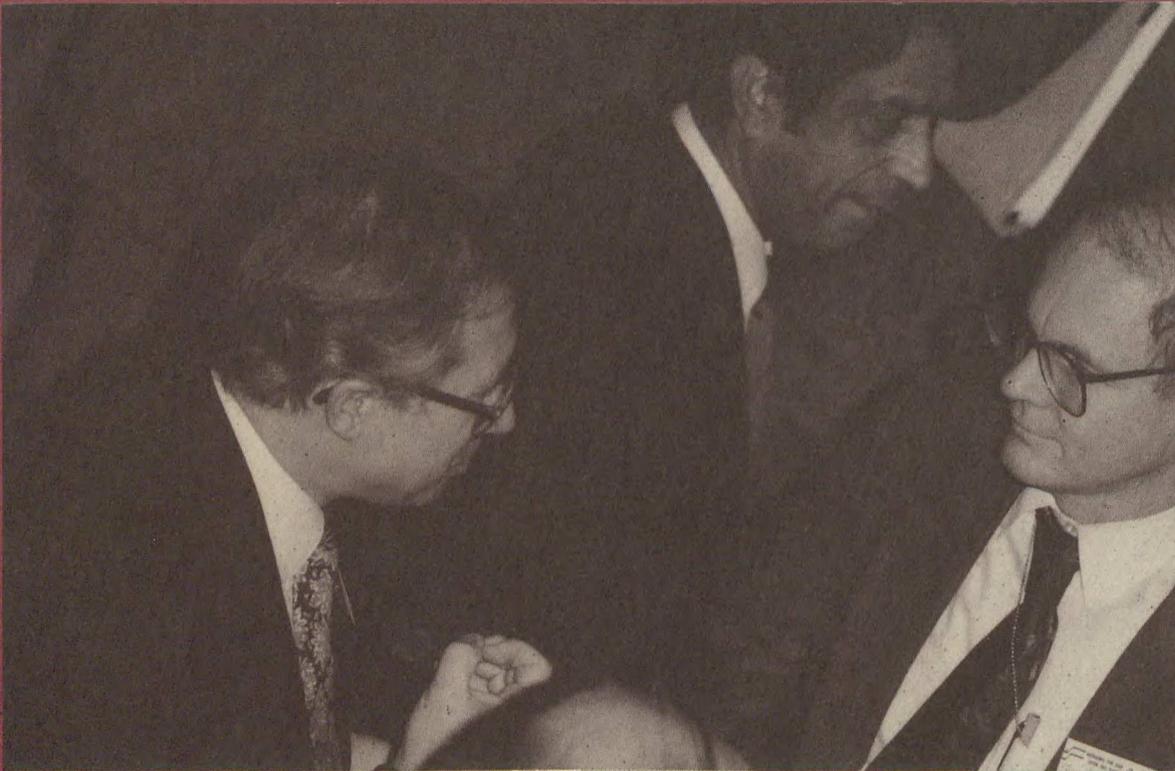
«À l'oeuvre, on connaît l'artisan», écrivait Jean de La Fontaine dans l'une de ses fables. Comme président de l'Agence des télécommunications gouvernementales, conscient du travail acharné de ses employés et des nombreux succès remportés au cours de la dernière année, il va sans dire que cette citation me semble aller comme un gant à l'ATG. Si je regarde, en effet, le professionnalisme et le dévouement de ses forces vives, il me serait très difficile de ne pas reconnaître les pas de géant que nous avons accomplis comme organisme de service spécial.

Il est évident que l'oeuvre, dont il est question ici, est le fruit d'une

combinaison de plusieurs facteurs. D'abord la collégialité. Pas la mièvrerie, la vraie. Pour l'ATG, cela signifie travailler régulièrement et étroitement avec le Conseil exécutif sur les télécommunications gouvernementales ainsi qu'avec le Groupe consultatif des télécommunications, composés de pairs, de collègues et de clients. Tout cela, pour en arriver à mettre au point, ensemble, le réseau intégré de télécommunications et d'information le plus sophistiqué et le plus efficace qui soit pour le gouvernement afin que, à son tour, il puisse mieux desservir la population canadienne.

Un autre facteur important dans

la réalisation des objectifs d'une organisation, c'est bien entendu son personnel. Si je peux me permettre, je le comparerai à un orchestre symphonique dont les membres ont certes des fonctions spécifiques, mais qui doivent également s'appuyer les uns sur les autres pour exécuter brillamment leur répertoire, comme entité-orchestre. Que ce soit devant l'apport des régions ou celui de l'administration centrale de l'Agence, en matière de ventes et de marketing, d'exploitation des réseaux, d'ingénierie et d'architecture, de finances et de personnel, de politiques globales et d'affaires publiques, je crois que je



René Guindon, président de l'ATG, s'entretient avec des collègues lors du Forum sur les architectures ouvertes.

puis sincèrement, et vivement, remercier ici l'ensemble du personnel de l'ATG.

Et que dire maintenant de nos collègues-clients, qui ont du prix à nos yeux et qui nous le rendent de diverses façons. Grâce à eux, qui viennent vers nous pour des solutions

novatrices en matière de télécommunications et d'information, nous avons pu accroître notre part du marché des télécommunications gouvernementales d'environ 4 p. 100. Nous avons toutefois réussi à maintenir nos produits et services aux prix les plus bas, maximalisant

ainsi la valeur de chaque dollar que nous confient les contribuables canadiens. Aussi suis-je fier de dire, dans ce contexte, que la collectivité fédérale a pu épargner plus de 90 millions de dollars en recourant aux services de l'Agence qui est en elle-même, il faut bien en convenir, une valeur ajoutée.

L'ATG a voulu cette année «jeter des ponts», en faisant montre, à l'occasion d'un Forum qui s'est tenu à Ottawa en novembre dernier, de la transparence des activités qui sont liées au Programme d'architecte que lui a confié le gouvernement. Devant son succès retentissant ainsi que les échanges et la concertation qu'il a favorisés entre partenaires des secteurs privé et public, il m'appert qu'il est désormais possible de reluquer vers l'avenir avec beaucoup d'optimisme. Il est ainsi aisé d'entrevoir, pour bientôt, le

parachèvement de toute une gamme de projets de télécommunications gouvernementales, allant notamment de la vidéoconférence à la formation à distance, de l'optimisation du réseau actuel à la mise en place d'une architecture intégrée de type réseau d'entreprise, de la refonte d'accès multiples aux services gouvernementaux en un guichet universel pour le public, pour ne citer que ceux-là.

Le *Rapport annuel* de l'ATG de l'an dernier a été fort bien reçu. J'ose croire que le présent *Rapport* aura droit au même accueil et qu'il suscitera un plus grand intérêt encore de la part de ceux et celles qui ont été, cette année, les garants et les témoins d'une évolution qui, toutefois, est loin d'être terminée. J'espère donc que, à sa lecture, on y sera à même de constater que c'est bien à l'oeuvre que l'on reconnaît l'artisan!

M ESSAGE DU DIRECTEUR, POLITIQUES GLOBALES ET AFFAIRES PUBLIQUES

Collégialité : un mot évocateur, un mot-clé, un mot à succès, pour l'Agence des télécommunications gouvernementales et ses collègues-clients de la communauté fédérale.

Évocateur, parce qu'il implique l'idée d'une collectivité, oeuvrant ensemble, à la poursuite d'un même but : doter le gouvernement canadien d'un réseau de télécommunications et d'information haut de gamme et futuriste, au coût le plus bas, efficace pour ses

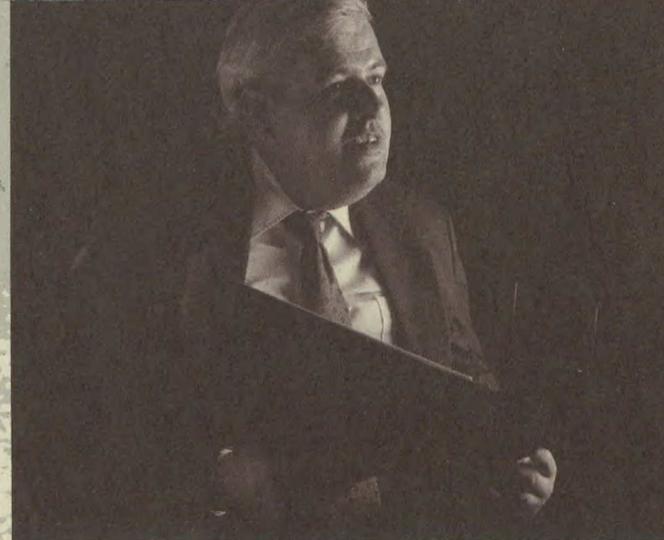
fonctionnaires et efficace pour desservir le public. Pour ce faire, la créativité, le réalisme et, surtout, la vision d'un Conseil exécutif sur les télécommunications gouvernementales.

Clé, puisque l'apport technique du Groupe consultatif des télécommunications gouvernementales et ses examens, périodiques et à la loupe, des projets des ministères, individuellement et collectivement, ainsi que de l'architecture intégrée et graduelle proposée par l'Agence, rendent maintenant possible ce-

qui auparavant pouvait paraître impossible, en termes de compatibilité et d'interconnexion.

Succès, certes, pour l'ATG comme organisme concurrentiel nouveau genre, comme véhicule par excellence de collaboration gouvernementale et comme équipe dynamique, vouée au service et à la satisfaction de sa clientèle.

Oui, collégialité et Agence des télécommunications gouvernementales vont désormais de pair et pour longtemps!
Jean-Pierre Couillard



Jean-Pierre Couillard, directeur, Politiques globales et Affaires publiques; secrétaire du Conseil exécutif sur les télécommunications gouvernementales et du Groupe consultatif des télécommunications

C OLLÉGIALITÉ

Président du CETG

Il s'agit ici du deuxième *Rapport annuel* publié par l'Agence des télécommunications gouvernementales depuis qu'elle est devenue un organisme de service spécial (OSS). L'une des importantes innovations de l'ATG dans son rôle d'OSS a été la mise en place officielle d'une approche plus collégiale dans ses relations avec sa clientèle. Aussi deux conseils consultatifs principaux ont-ils été par la suite établis, l'un d'eux étant le Conseil exécutif sur les télécommunications gouvernementales (CETG). J'ai l'honneur d'en être le premier président et suis heureux du rôle qu'il a joué au cours de l'année écoulée. ♦ Le Conseil exécutif se compose de représentants de haut niveau des plus gros utilisateurs de services de télécommunications au gouvernement fédéral. Les membres assurent un leadership de direction et donnent une orientation à la gestion et à l'application stratégiques des télécommunications et de l'information gouvernementales. On a comparé le rôle du CETG à celui d'un conseil

d'administration qui aurait pour tâche de faire en sorte que les investissements de l'ATG aboutissent à une plus grande efficacité et à une meilleure prestation des programmes à l'échelle du gouvernement. ♦ Nous connaissons toutes et tous les restrictions financières auxquelles doivent faire face les ministères et organismes fédéraux. Le taux de croissance des dépenses publiques a régressé pendant que la demande de services que nous offrons a augmenté. En tant que gestionnaires, nous devons rassembler nos ressources et dépenser plus prudemment afin que le niveau de service fourni aux Canadiens demeure élevé malgré les contraintes financières. ♦ Les télécommunications et l'information jouent des rôles de plus en plus importants comme instruments-clés dans l'exécution des programmes du gouvernement. J'ai tout lieu de croire que l'ATG contribue d'une façon notable aux desseins fiscaux du gouvernement fédéral, en veillant à ce que sa clientèle soit en mesure de maximiser son utilisation des télécommunications en vue d'offrir des services efficaces et rentables. ♦ Comme

représentants des plus gros utilisateurs de services de télécommunications au gouvernement fédéral, les membres du CETG comprennent les besoins des clients de l'ATG et sont en mesure de guider l'Agence à mettre au point de nouveaux produits et services qui correspondront aux exigences actuelles et futures des ministères et organismes fédéraux en matière de télécommunications. Le Conseil exécutif est également bien placé pour veiller à ce que l'ATG garde à l'esprit les exigences globales du gouvernement fédéral, lorsqu'elle répond aux besoins particuliers de chaque ministère. ♦ Le Conseil exécutif et l'Agence travaillent ensemble dans un climat d'intérêt mutuel. Il est à notre avantage, comme principaux actionnaires de l'ATG, de lui prodiguer des conseils qui lui permettront d'offrir les services de télécommunications les plus efficaces et rentables possibles. ♦ De plus, l'ATG a tout intérêt à concevoir des stratégies qui l'amèneront à devenir un organisme de service spécial florissant et prospère. ♦ Ledit Conseil et l'Agence représentent des partenaires d'avant-garde dans le nouveau monde des OSS. En tant que président du Conseil exécutif sur les télécommunications gouvernementales, j'entrevois avec plaisir la poursuite de notre association productive avec l'ATG.

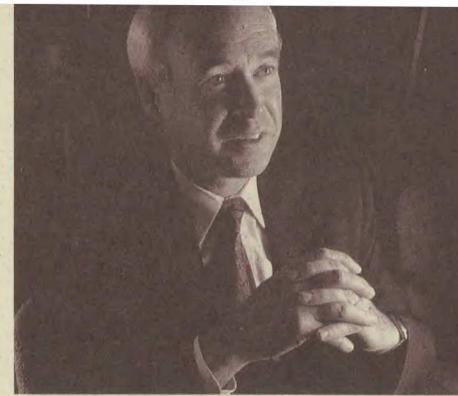
Phil McLellan

Membre du GCT

En tant que représentant des membres du Groupe consultatif des télécommunications (GCT), je suis grandement heureux de pouvoir contribuer ici au deuxième *Rapport annuel* de l'Agence des télécommunications gouvernementales. ♦ Le Groupe fournit des conseils à l'ATG sur la gestion des télécommunications au sein du gouvernement fédéral. À cause de leur expérience pratique et du fait que le Groupe se réunisse six fois l'an, les membres du GCT conseillent régulièrement l'ATG au niveau opérationnel plutôt que théorique. Notre perspective est celle du ministère individuel alors que notre préoccupation est de nous assurer que les mesures prises par l'ATG respectent nos besoins particuliers. Étant donné que les membres du GCT s'occupent davantage des aspects opérationnels et techniques de l'Agence que ceux qui siègent sur le Conseil exécutif sur les

télécommunications gouvernementales, le GCT fournit également des évaluations objectives au Conseil exécutif sur les progrès de l'ATG quant à l'accomplissement de ses buts. ♦ La planification collégiale que favorise la structure de ce comité interministériel représente, à mon avis, l'un des principaux avantages découlant de l'accession de l'ATG au titre d'OSS, étant donné que l'Agence constitue dorénavant le point de convergence des énergies et des expériences des experts en télécommunications et en information au gouvernement. Par conséquent, le Groupe dispose également d'une occasion sans pareil d'exercer une profonde influence sur l'évolution du système intégré de télécommunications au gouvernement fédéral. Ainsi les connaissances spécialisées des membres du GCT ont-elles été regroupées et se concentrent-elles sur le principal défi des années 1990 en matière de télécommunications, à savoir la conception d'un système de télécommunications gouvernemental réellement compatible. ♦ Au cours de l'année écoulée, le GCT a conseillé l'ATG sur la mise au point de nouveaux produits et services de télécommunications qui ont procuré à la fois des améliorations et d'importantes économies aux ministères et organismes du gouvernement. Parmi les autres innovations, mentionnons l'établissement du Réseau gouvernemental de télécommunications par satellite et la mise en oeuvre du Service de gestion des réseaux unifiés. D'énormes progrès ont également marqué le Programme d'architecte des télécommunications, comme la définition de normes de systèmes de câblage universel, l'évolution des réseaux de routeurs, la mise en oeuvre de réseaux à base X.400 pour les systèmes de messagerie électronique des ministères, l'adoption de normes à l'égard de la désignation et de l'adressage ainsi que la détermination des exigences d'enregistrement de l'OSI. ♦ Ma participation au GCT a été fort gratifiante. Je me réjouis du rôle si important que le Groupe a joué dans le succès que l'ATG connaît depuis les deux dernières années. Je suis pleinement confiant que les conseils et les avis du Groupe, de concert avec le professionnalisme et le dévouement du personnel de l'Agence, garantiront notre réussite dans les années à venir.

Michel Plouffe



Commissaire adjoint Phil McLellan, directeur de l'informatique, Gendarmerie royale du Canada, et président du Conseil exécutif sur les télécommunications gouvernementales.

Michel Plouffe, directeur général des Services de gestion de l'information, Transports Canada, et membre du Groupe consultatif des télécommunications.



Membres du
Conseil exécutif sur les
télécommunications
gouvernementales



Commissaire adj. Phil McLellan

(président)

Gendarmerie royale du Canada

Jean-Pierre Couillard

(secrétaire)

Agence des télécommunications gouvernementales

Michael Binder

Ministère des Communications

Bernard Dertinger

Emploi et Immigration Canada

Jocelyn Ghent-Mallet

(membre associé)

Industrie, Sciences et Technologie Canada

René Guindon

Agence des télécommunications gouvernementales

Larry Hatt

Affaires extérieures et commerce extérieur Canada

Guido Henter

(membre associé)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes

Peter Janega

Approvisionnement et Services Canada

Michael Magar

Environnement Canada

Michel Plouffe

Transports Canada

John Riddle

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Colonel Nigel Van Loan

Ministère de la Défense nationale

M ESSAGE DU DIRECTEUR, FINANCES ET ADMINISTRATION

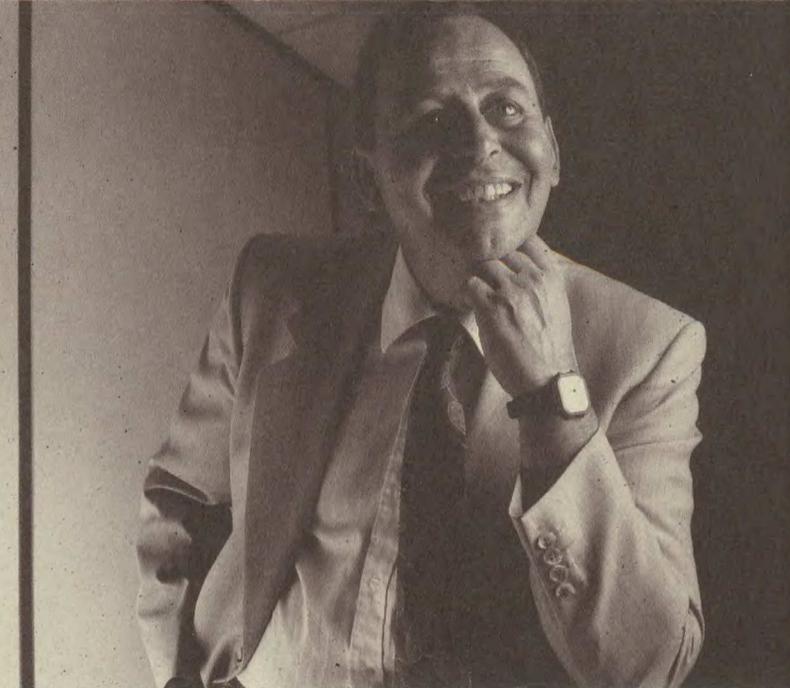
La réussite de l'ATG repose au bout du compte sur sa capacité de *livrer* la marchandise, c'est-à-dire de tenir sa promesse d'une architecture de réseau unique pour tout le gouvernement, de fournir à nos clients des produits et des services de qualité dont ils dépendent pour l'exécution de leurs programmes et de donner un *service à la clientèle* de première qualité.

Cette responsabilité relève de nos employés. Je peux assurer nos collègues et nos clients qu'aucun effort n'est ménagé pour avoir la bonne personne, au bon endroit et avec les bons outils.

La direction, Finances et Administration, s'occupe de la dotation en personnel et des activités connexes au nom de l'ensemble de l'Agence. Comme directeur de cette entité, j'ai eu

amplement l'occasion de constater le soin et l'effort qui ont été déployés pour avoir une équipe équilibrée, professionnelle et pleinement intégrée. À mon avis, l'expression «force vive» désigne implicitement une force de frappe qui sait où elle va et qui dispose de ce qu'il lui faut pour atteindre son objectif ultime. C'est cela notre équipe à l'ATG.

Michel Lafleur



Michel Lafleur
Directeur
Finances et Administration

ATG: SON PERSONNEL COMME FORCE VIVE

Consacrer une section particulière aux forces vives de l'Agence, c'est reconnaître d'emblée l'importance stratégique de son personnel dans les activités quotidiennes et les multiples succès rencontrés jusqu'ici dans la courte histoire de l'ATG comme organisme de service spécial. ♦ Ainsi, au cours de la dernière année, a-t-on vécu plusieurs changements dans la culture organisationnelle. Aussi les effets découlant de notre nouveau statut ont-ils exigé du personnel un dépassement de tous les instants pour faire passer l'Agence d'un contexte plus bureaucratique à un contexte plus commercial. Le devenant un peu plus chaque jour, il a fallu que le personnel fasse preuve d'une souplesse exemplaire afin de s'adapter adéquatement à cette situation nouvelle et relever les défis qui y étaient afférents.

♦ Pour ce faire et pour aider le personnel existant ainsi que compléter son expertise interne, l'ATG s'est adjointe les services de personnes provenant de diverses sources, qu'elles soient du gouvernement ou du secteur privé. À ce chapitre, mentionnons Bell Canada, Unitel, Recherches Bell-Northern, IBM, SaskTel, MPR, Télésat, DEC, Gandalf, NBTel et Northern Telecom, etc. ♦ On se rappellera également que, l'an dernier, l'ATG avait mis en place de nouvelles unités qui



Ingrid Barclay prend la parole devant l'Association de Trinité et Tobago d'Ottawa, à titre de maître des cérémonies à l'occasion de leur Fête nationale.

Un grand nombre de nos employés apportent leur sens personnel de mission et de dévouement au service qu'ils rendent à la communauté.

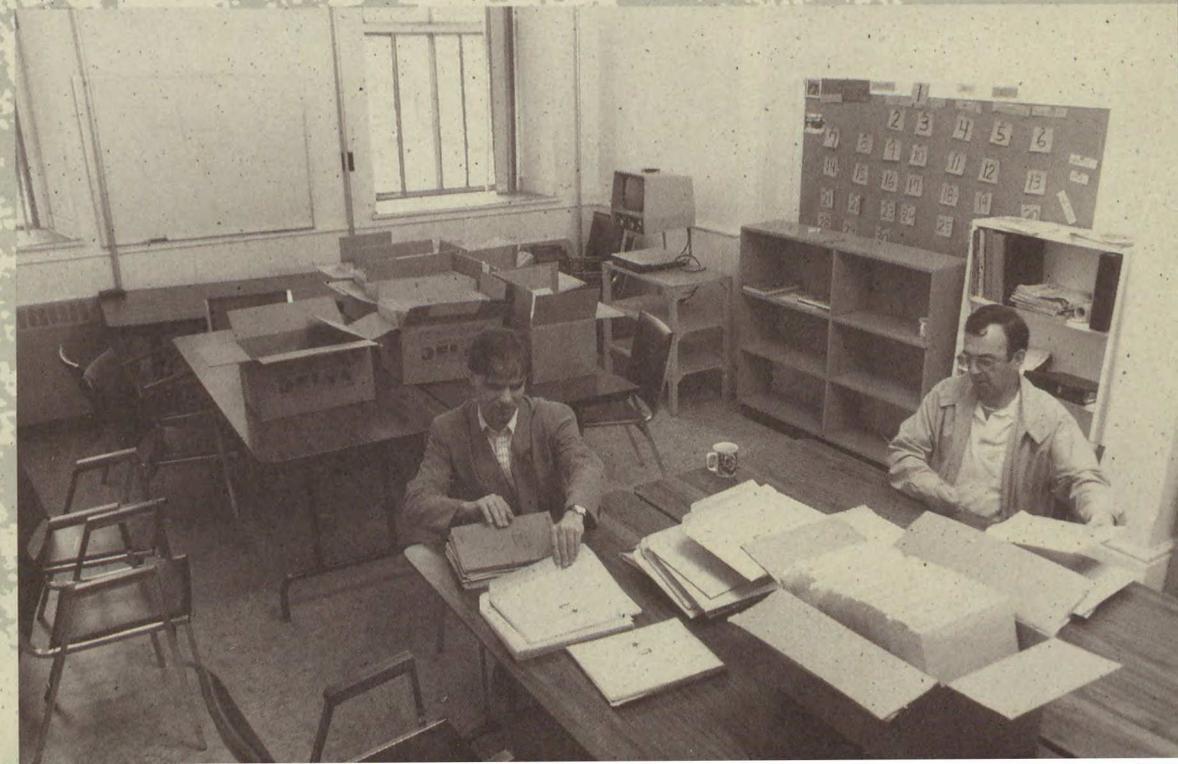
Emmanuel Villanueva au clavier lors d'un concert organisé pour amasser des fonds. En décembre dernier, son groupe, le Himig Pilipino Choral Ensemble, a ramassé de l'argent pour les victimes du typhon Thelma aux Philippines.



maintenant à nos communications internes et externes. En somme, les employés de l'ATG font-ils montre d'ingéniosité pour essayer de toujours offrir un service qui soit le plus efficace et le plus efficace possible. ♦ Il est évident que, malgré les nombreux succès remportés au cours de l'année, l'Agence ne compte pas s'asseoir sur ses lauriers; nous avons encore beaucoup de travail à accomplir. Le chemin parcouru jusqu'ici, combiné aux changements de culture qui vont se poursuivre, est prometteur. Il y a tout lieu de croire que l'Agence, continuant à réaliser ses exploits aux niveaux de la clientèle et des économies pour le gouvernement et marchant de pair avec son personnel, ne peut que réussir sa mission et le mandat que le gouvernement lui a confié. ♦ Dans les sports comme en affaires, il va sans dire que c'est sur le travail des individus que reposent les succès d'équipe!

démontrèrent rapidement à notre clientèle que nous avons effectivement changé notre façon de traiter avec elle. Cette année, le leitmotiv de notre personnel était axé sur une insistance plus grande relativement à la satisfaction de la clientèle et un service hors-pair à son endroit. Ces grandes orientations, qui prévalent désormais à l'Agence, ont été généralement bien suivies par l'ensemble de nos employés, tant à l'administration centrale que dans les régions et les bureaux de district. ♦ D'autres activités contribuent aussi à notre succès comme organisme : mentionnons, à titre d'exemples, les précieux conseils que nous recevons de toutes parts de nos collègues-clients, et dont nous tenons compte, ainsi que l'amélioration constante et le soin particulier que nous apportons

Des personnes handicapées visuelles de Rilacom Inc. procèdent à l'envoi de lettres circulaires de l'ATG.



Oswald Hoch, un membre de l'Association des Grands Frères d'Ottawa, joue aux «quilles pour des millions».



M ESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT, MARKETING

Nos clients sont en fait notre seule affaire. Ils sont notre raison d'être. Nous avons comme responsabilité de répondre à leurs besoins d'une manière irréprochable. Rien de moins.

Au cours de l'année écoulée, nous avons été en mesure de nous doter d'un personnel de vente expérimenté et grandement motivé, qui a déjà manifesté une solide compréhension des programmes des ministères et de leurs besoins en communications. Une collaboration plus étroite entre

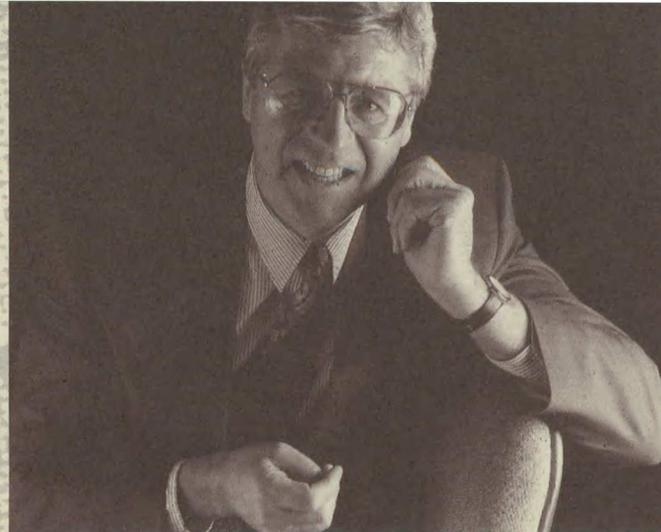
l'administration centrale et le personnel régional de vente a procuré à l'ATG de nouveaux contrats importants, tant chez les clients anciens que nouveaux. Cette réussite dans les ventes vient témoigner de la qualité, du dévouement et du professionnalisme de toute l'organisation de l'ATG.

Notre objectif pour l'année qui vient est de continuer à accorder priorité aux besoins de notre clientèle et à la valeur que nous ajoutons à leur organisation. Nous nous attendons, plus particulièrement, à des percées

stimulantes dans des domaines comme la connectivité des réseaux, la vidéoconférence et la formation à distance. Nous sommes à l'écoute de notre clientèle et confiants que nous pouvons continuer à leur offrir beaucoup plus que les simples meilleurs prix sur le marché.

Nous avons eu une année très productive. Nous avons un personnel de vente engagé, un plan bien défini de notre portefeuille de produits et de services, une structure pour nous appuyer et un plan d'action qui relie tout cela : une combinaison gagnante, quoi!

Roger Bason



Roger Bason
Vice-président
Marketing

L E CLIENT, C'EST NOTRE AFFAIRE

L'économie et la valeur de l'achat sont, en 1990, les preuves d'une gestion efficace au gouvernement fédéral. En tant qu'organisme de service spécial, l'ATG a pour rôle d'aider les ministères et organismes à exécuter leurs programmes d'une manière efficace et efficiente, grâce à l'utilisation intelligente de produits et de services améliorés en matière de télécommunications et d'information. ♦ L'ATG est, plus que jamais, axée sur la clientèle. Notre tâche est de comprendre les exigences particulières de chaque ministère en matière de communications par voix, données et images, ainsi que les besoins du milieu gouvernemental dans son ensemble, qui exige des services de grande qualité et une réduction des coûts. ♦ Nos clients ont noté des différences lorsqu'ils traitent avec l'ATG. En effet, le service qu'ils reçoivent leur démontre très clairement que le client, c'est vraiment notre affaire.

Le professionnalisme est la clé du succès à EIC

Les ministères et organismes fédéraux, sans cesse confrontés avec des restrictions financières, viennent de plus en plus vers l'Agence des télécommunications gouvernementales pour y trouver des épargnes, des services de télécommunications à valeur ajoutée et de l'expertise. ♦ Ainsi, par exemple, le groupe des Services administratifs à Emploi et Immigration Canada (EIC) s'attend-il à ce que l'ATG lui fournisse des services de télécommunications améliorés entre ses bureaux, à travers le Canada. Avec près de 1 200 bureaux disséminés au pays et un budget qui frise les 24 millions de dollars uniquement au titre des communications par transmission de la voix, EIC a constamment besoin d'un vaste éventail de services de télécommunications de pointe, à partir de réseaux ordinaires pour la voix et de messagerie électronique jusqu'aux téléphones

protégés et la vidéoconférence. ♦ Aux dires de Jim Mallen, directeur général des Services administratifs, «avec les communications, on ne peut jamais s'arrêter. Il faut toujours aller de l'avant. Je crois que l'ATG marche à nos côtés.» ♦ L'ATG traite énormément avec EIC et concentre ses efforts sur la valeur ajoutée qu'elle lui procure. Depuis la signature d'une lettre d'entente avec le Ministère, en novembre 1991, l'ATG a directement participé avec EIC à de nouvelles initiatives de télécommunications, notamment la vidéoconférence, le câblage universel et la fonction de conseil professionnel. ♦ Disposant de bureaux régionaux partout au Canada, EIC voit dans la vidéoconférence un service tout particulièrement attrayant et prévoit l'offrir à onze endroits. L'ATG, grâce à ses contacts avec les Recherches Bell-Northern et Northern Telecom, a procédé à un essai de vidéoconférence dans six bureaux d'EIC, en avril 1990 et à nouveau en octobre 1991, en y intégrant un réseau commuté de 56 kilobits par seconde (kb/s) et une technologie de raccordement des plus perfectionnées. EIC s'est engagé, à la suite de cet essai, dans la vidéoconférence et sera l'un des premiers ministères

Jim Mallen d'Emploi et Immigration Canada et
Morag Cavars de l'ATG

du gouvernement à s'abonner au nouveau Service gouvernemental de vidéoconférence de l'ATG. ♦ Selon monsieur Mallen, «si la vidéoconférence peut accroître notre communication entre les divers paliers, qu'ils s'avèrent régions ou provinces, et du même coup, diminuer les budgets des frais de déplacement, elle sera pour nous un outil extrêmement précieux.» ♦ Le câblage universel est un autre secteur auquel ont travaillé conjointement EIC et l'ATG. Devant relocaliser entre 200 et 250 bureaux annuellement, EIC a besoin de câbles qui permettent de déplacer et de raccorder rapidement des ordinateurs, tout en assurant des économies importantes au niveau du temps de câblage et des frais. Aussi l'ATG a-t-elle été en mesure d'aider EIC, en travaillant étroitement avec Travaux publics Canada sur cette question. ♦ La fonction de conseil professionnel est un autre domaine dans lequel l'ATG a répondu aux besoins d'EIC. En effet, ledit Ministère avait l'habitude de passer beaucoup de temps à trouver des experts-conseils, qui possédaient des compétences pertinentes en télécommunications, lorsqu'il avait besoin de solutionner des problèmes techniques. L'ATG fait maintenant ce travail pour EIC et trouve des experts qualifiés, à même son propre bassin de ressources internes et externes, lorsque le client en fait la demande. ♦ «Quelque chose d'aussi simple facilite beaucoup notre tâche et l'ATG s'y est engagée à pied ferme.» ♦ Toutefois, c'est le professionnalisme de l'ATG qui impressionne le plus le directeur général. «Lorsque l'on traite avec le personnel de l'ATG, on a le sentiment qu'elle reconnaît notre besoin, qu'elle a un travail à accomplir et qu'elle semble vouloir le faire très bien.» ♦ Fiabilité, professionnalisme et savoir-faire, trois qualités qui démontrent clairement que l'ATG se préoccupe de bien d'autres choses que du simple coût du service téléphonique. S'il est vrai que le prix demeurera toujours un atout-clé, l'Agence est à même de procurer également des avantages, grâce à un éventail complet de services de télécommunications et d'information à valeur ajoutée.



L'ATG procure des économies importantes aux plus petits ministères

Steve Connolly, directeur général de la Gestion de l'information et des services techniques au ministère des Pêches et Océans (MPO), a des idées bien précises, notamment en ce qui concerne la gestion efficace de l'argent des contribuables. ♦ Il est également un ardent défenseur des services économiques de l'ATG et de son important rôle au sein du gouvernement comme centre de convergence pour la mise en place de réseaux et de services de télécommunications partagés. ♦ Pour monsieur Connolly, la gestion efficace commence dans son propre ministère; le sien souhaiterait d'ailleurs convertir le plus grand nombre possible de services à ceux qui sont offerts par l'ATG. La raison en est bien simple : cela est sensé sur le plan des affaires. ♦ «Avec un budget global de télécommunications de 14 millions de dollars, le MPO ne représente pas un gros volume de ventes comparativement à certains des plus grands ministères. Toutefois, si nous nous adressons directement aux fournisseurs, nous ne profiterons pas des mêmes rabais que les autres gros ministères qui traitent avec l'ATG.» ♦ Le MPO se fie sur l'ATG pour trouver des moyens en vue d'améliorer le service et réduire radicalement les coûts des services de radiocommunications et de satellite, des réseaux numériques et de vidéoconférence. ♦ «Je suis convaincu que, en traitant avec l'ATG, nous pouvons réduire nos coûts de 25 à 30 p. 100. Ainsi, en diminuant, ne serait-ce que d'un million par année, notre budget de télécommunications de 14 millions de dollars, nous en économiserons cinq au cours des cinq prochaines années. Cette réduction est notable à elle seule», ajoute-t-il. ♦ Le partage des services par satellite avec d'autres ministères du gouvernement, comme Énergie, Mines et Ressources, le ministère de la Défense nationale et la Gendarmerie royale du Canada, représente une option particulièrement attrayante pour le MPO, qui doit assurer les radiocommunications entre les navires et la côte, entre les

navires eux-mêmes ainsi qu'entre ces derniers et les stations terrestres. Aussi l'ATG fournit-elle, par conséquent, des services par satellite partagés dans les régions éloignées et dans d'autres emplacements qui ne sont pas desservis par des installations terrestres. En partageant les coûts du service, les usagers ont accès à une gamme complète de services de télécommunications modernes et à bon marché. ♦ Toutefois, la réduction des coûts n'est pas la seule raison qui incite le MPO à se tourner vers l'ATG. «Une foule de ministères ne sont pas au courant des opportunités offertes, à cause de la nature très technique des télécommunications, et dont ils pourraient profiter pour améliorer leurs activités. Le personnel de l'ATG fait un bien meilleur travail en ce qui a trait à la promotion des avantages de ses services auprès des gestionnaires qui ont besoin d'en être informés.» ♦ Les économies que l'ATG permet de réaliser ne se limitent pas uniquement aux partenariats qui entraînent des épargnes de plusieurs millions de dollars : l'Agence s'occupe aussi des petits

Steve Connolly du ministère des Pêches et Océans
et Joyce Girard de l'ATG



détails. Mentionnons, à titre d'exemple, une récente modification technique qui refuse électroniquement l'accès à la séquence 8 + 1 sur les téléphones du gouvernement. De cette manière, il n'est plus possible d'utiliser par inadvertance le réseau public pour faire des appels interurbains, puisque l'on doit passer par le Réseau gouvernemental d'appels interurbains. Ce changement à lui seul se traduit par des économies annuelles d'environ 250 000 dollars dans la région d'Ottawa-Hull. ♦ Pour monsieur Connolly, les avantages que procure l'ATG ne sont pas limités au MPO. À titre de cadre supérieur au gouvernement fédéral et de membre du GCT, il s'intéresse à des services de télécommunications à coût réduit pour tout le secteur gouvernemental. C'est exactement ce que fait l'ATG. ♦ «L'ATG et les ministères et organismes-clients ont épargné annuellement des millions de dollars à l'ensemble du gouvernement.» Et ce n'est pas tout. Selon monsieur Connolly, l'ATG est aujourd'hui davantage axée sur le client, elle est plus responsable dans ce qu'elle fait et elle obtient des résultats.

Répondre avec souplesse aux besoins des Forces canadiennes

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a des besoins très particuliers, lorsqu'on parle de télécommunications. Le Commandement des Communications, au sein dudit Ministère, est chargé d'exploiter, de gérer et d'acquérir tous les systèmes de télécommunications militaires du Canada, incluant tout, à partir des lignes téléphoniques protégées pour les soldats canadiens en manœuvre dans l'Arctique jusqu'aux radios HF de haute puissance pour les transporteurs aériens qui traversent l'océan. ♦ Toutefois, le Commandement des Communications, tout comme les autres organismes du gouvernement fédéral, doit réduire ses coûts sans pour autant réduire la qualité de ses services. Voilà où l'Agence des télécommunications gouvernementales aide les Forces canadiennes. En négociant avec les fournisseurs de services de réseau au nom du MDN, l'ATG est

en mesure d'offrir des services de pointe en matière de télécommunications, à un prix bien inférieur aux tarifs commerciaux.

♦ En s'abonnant aux Services locaux partagés de l'ATG et en partageant les installations centrex avec d'autres ministères du gouvernement, par exemple, le MDN a accès aux services les plus modernes ainsi qu'aux caractéristiques d'un grand autocommutateur privé à un coût moindre que s'il prenait sur lui de louer ledit service. Il a également accès au Réseau gouvernemental d'appels interurbains de l'ATG, qui permet de réaliser des économies importantes à ce chapitre. ♦ Selon le lieutenant-colonel Tony Brown, sous-chef d'état-major des télécommunications, «le principal avantage, c'est que cela garde les coûts peu élevés. Ainsi, dans la région d'Ottawa-Hull, le Ministère compte près de 14 000 appareils téléphoniques, qui doivent être branchés sur le réseau d'une façon ou d'une autre. Le centrex de l'ATG offre le moyen le plus économique de le faire.» ♦ L'ATG procure également des économies au chapitre des services que le MDN, commande directement auprès de ses fournisseurs, pour des raisons de sécurité et de contrôle. Le Service gouvernemental de transmission par voies numériques (SGTVN), qui est un réseau numérique spécialisé pour la transmission des données, des images et des applications intégrées, est un de ceux-là. ♦ Le réseau interurbain informatisé du MDN doit, par exemple, respecter de strictes normes sécuritaires. Bien que la





L'col. Tony Brown du ministère de la Défense nationale et Lorraine Pacowski de l'ATG

plupart des ministères n'aient pas à se préoccuper de circuits physiques d'acheminement du réseau à travers le pays, le MDN veille très attentivement sur l'architecture de ses installations-réseau. ♦ L'ATG répond aux besoins du MDN en adaptant ses services aux exigences de ce Ministère. Dans ce contexte, l'Agence a pris des dispositions spéciales auprès de ses fournisseurs d'installations pour que le MDN puisse commander des services directement d'eux, tout en bénéficiant des économies que l'ATG négocie pour le gouvernement. C'est précisément le genre de souplesse dont a besoin le Commandement des Communications. ♦ «Cela nous satisfait, car nous pouvons tirer parti des taux négociés par l'ATG et, du même coup, avons la possibilité de traiter directement avec les entreprises de télécommunications en vue d'établir les critères pour la conception de notre réseau», d'ajouter le lieutenant-colonel Brown. ♦ La souplesse de l'ATG explique la raison pour laquelle le MDN est en train de transférer l'ensemble de ses services au réseau numérique du service intégré de la Défense, connu sous le nom de "DISDN". Cette installation de pointe sera le principal moyen utilisé pour transmettre toutes les communications de voix et de

données du Ministère, tout en permettant d'économiser des millions de dollars chaque année sur les coûts des lignes à grande distance. Cela permettra également de surveiller et de contrôler le réseau ainsi que de commander une plus grande largeur de bande pour divers services, comme la vidéoconférence protégée. L'ATG s'est associée au MDN dans le cadre du projet précité; à ce titre, elle évalue les soumissions des fournisseurs et offre des conseils sur les prix et l'optimisation du réseau. ♦ Le sous-chef d'état-major apprécie également l'aspect formateur du service à la clientèle de l'ATG. «J'ai assisté à quatre présentations depuis dix mois sur divers sujets et j'en ai beaucoup appris sur les services qu'offre l'ATG», ajoute-t-il. ♦ Le MDN est tout particulièrement intéressé à approfondir ses connaissances dans deux domaines, soit le Réseau gouvernemental de télécommunications par satellite (RGTS) de l'ATG dans les endroits isolés et son futur service de satellite mobile (MSAT), qui fournira des communications mobiles aux camions et autres véhicules. ♦ «Après tout, de dire le lieutenant-colonel Brown, les Forces canadiennes sont déployées dans des endroits assez éloignés et on ne peut pas toujours trouver une cabine téléphonique au coin de la rue.» ♦ Si le MDN en est venu à faire appel à l'ATG pour répondre à ses besoins particuliers, c'est en grande partie à cause des relations efficaces de l'Agence avec sa clientèle. ♦ «L'Agence fait du très bon travail, a conclu le lieutenant-colonel Brown. Elle organise des présentations et des démonstrations et on peut constamment faire appel à son personnel. L'ATG a été très proactive, en cherchant à obtenir des renseignements sur nos besoins et en nous offrant de vraies solutions.» ♦ Nos clients s'attendent à ce que l'ATG leur offre désormais une gamme complète de produits et services dernier cri et à valeur ajoutée dans les domaines des télécommunications et de l'information. Ce qu'ils découvrent, c'est qu'on leur offre bien plus que cela : en effet, nous leur donnons un *service à la clientèle* de premier choix car, pour nous, le client, c'est notre affaire.

M ESSAGE DU DIRECTEUR DE L'ATG, RÉGION DU QUÉBEC

L'Agence des télécommunications gouvernementales a rapidement pris le rythme qui est propre à l'environnement dans lequel elle évolue désormais. En effet, grâce aux pouvoirs que lui confère son statut d'organisme de service spécial, elle ne ménage aucun effort pour que ses clients puissent profiter de services à valeur ajoutée et, de surcroît, réaliser des économies appréciables. Ainsi, pour chaque dollar engagé au chapitre des télécommunications et de la technologie

de l'information, les clients de l'ATG peuvent maximaliser la valeur de leur investissement initial et profiter des avantages suivants : qualité, fiabilité, service hors-pair.

Ayant pignon sur rue dans chacune des régions du pays, l'Agence demeure non seulement à la portée de la clientèle qu'elle dessert, mais plus sensible aux exigences de cette dernière. Elle peut ainsi offrir des services adaptés aux besoins particuliers des utilisateurs et développer une structure tarifaire compétitive pour les

marchés régionaux.

Dans les régions, comme à l'administration centrale, nous nous sommes fermement engagés à rehausser constamment la valeur de nos services, soit par l'optimisation des réseaux ou la recherche d'alliances stratégiques.

L'Agence entend poursuivre cet objectif, en continuant son programme d'expansion et en offrant de nouvelles options, qui viendront enrichir le portefeuille existant de produits et services qu'elle met à la disposition de ses



Ginette Leclerc, Directeur de l'ATG, région du Québec

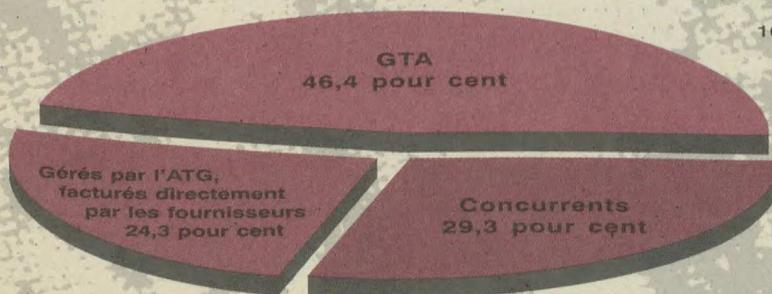
clients. Qui plus est, ces derniers pourront bénéficier de tout un éventail de services qui ont été conçus en fonction de leurs

recommandations et livrés selon les priorités qu'ils ont eux-mêmes établies.

Ginette Leclerc

ATG: UNE VALEUR AJOUTÉE

Part du marché de l'ATG



La part totale de l'ATG du marché des services de télécommunications pour 1991-1992 était d'environ 71 p. 100.

L'ATG est heureuse de signaler que, au cours de la dernière année, sa part du marché des services de télécommunications au gouvernement, évalué à 450 millions de dollars, est passée de près de 67 p. 100 à environ 71 p. 100. C'est là un signe que nos clients dépendent de plus en plus des produits et services économiques et haut de gamme de l'Agence pour les aider à tirer le meilleur parti des fonds qui sont consacrés à leurs programmes. Cela, à une époque de ressources restreintes, où l'on se doit de considérer minutieusement chaque dollar dépensé par l'État. ♦ Ayant un accès privilégié à l'information

gouvernementale, nous connaissons bien le contexte financier dans lequel évoluent nos clients. Nous comprenons leurs besoins et travaillons de concert avec eux pour concevoir et mettre au point des produits et des services qui procurent des économies et satisfont à leurs exigences. L'an dernier, grâce aux rabais sur le volume que nous avons pu obtenir en faisant affaire ensemble, nous estimons que nos clients ont été en mesure d'économiser plus de 90 millions de dollars, en choisissant les produits et services de l'ATG. Cette économie représente en elle-même une augmentation de quelque 30 millions de dollars, si l'on regarde les chiffres mentionnés dans notre dernier Rapport annuel. L'engagement de l'ATG à réduire les coûts et à maximaliser les percées technologiques se manifeste clairement dans le bref aperçu suivant de nos produits et services à valeur ajoutée.

SERVICES LOCAUX PARTAGÉS

Avec près d'un quart de million d'abonnés, les Services locaux partagés (SLP) sont les services les plus utilisés de l'Agence. Grâce à des arrangements avec des compagnies de téléphone locales partout au pays, l'ATG offre à sa clientèle de SLP des caractéristiques enrichies ainsi que les avantages des plus récents progrès de la technologie numérique. Les SLP comprennent également les annuaires téléphoniques gouvernementaux, les téléphonistes du gouvernement ainsi que des conseils techniques sur les configurations des services de téléphonie. ♦ Les clients de la région d'Ottawa-Hull ont récemment été témoins d'améliorations apportées à leur Service perfectionné de circonscription (SPC), comme l'affichage réseau du numéro ainsi que celui du type d'appel. ♦ L'ATG, en tant qu'OSS, a établi la satisfaction de sa clientèle au premier rang de ses priorités. Notre sensibilisation accrue aux préoccupations des usagers nous a amenés à mettre au point le Service gouvernemental de gestion de réseaux unifiés. Ledit Service est un système global, facile d'utilisation, qui offre l'entrée de commandes par service électronique, l'inventaire automatique, le rapprochement des comptes SPC/centrex et des capacités de soutien de la gestion. Évalué lors d'essais à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax, et pleinement supporté par les clients à ces endroits, ledit système sera progressivement déployé à l'échelle nationale à compter de 1992. ♦ Dans l'avenir, d'autres caractéristiques, des réductions supplémentaires de coûts ainsi que des annuaires électroniques viendront améliorer les SLP.

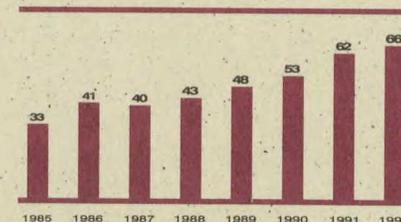
SERVICE GOUVERNEMENTAL D'APPELS INTERURBAINS

Le Service gouvernemental d'appels interurbains (SGAI), qui fournit des services de téléphone, de télécopie et de transmission de données sur la bande vocale, est également fort en demande. La conversion du service à des installations numéri-

ques, amorcée l'an dernier, s'est poursuivie partout au pays. Avec plus de cent itinéraires déjà numérisés, nous pouvons offrir un meilleur service à un coût moins élevé. ♦ Les montants facturés aux clients pour le SGAI ont diminué de 10 p. 100, bien que l'on compte plus de 253 millions de minutes d'utilisation sur ce service en 1991-1992, soit une augmentation de 6 p. 100 sur l'année précédente. Le coût moyen d'un appel sur le SGAI est actuellement d'environ 27 cents la minute, en baisse de plus de 15 p. 100 par rapport au coût de l'an dernier et de plus de 40 p. 100 de moins que le service commercial équivalent ordinaire. La croissance de l'utilisation du SGAI montre que les ministères continuent à dépendre des services de l'ATG pour les aider à exécuter leurs programmes et à économiser leurs maigres ressources. ♦ La première phase du service d'appels outre-mer a, quant à elle, démarré dans la région d'Ottawa-Hull, permettant ainsi aux clients de loger des appels à l'étranger par le SGAI et d'obtenir des économies de l'ordre de 25 p. 100. Les appels outre-mer seront possibles à partir des principales villes du Canada au cours de la prochaine année. ♦ L'introduction de la carte TéléCanada a permis de rationaliser l'accès au SGAI pour les fonctionnaires qui se déplacent dans le cadre de leurs fonctions. Chacune des six grandes régions métropolitaines au Canada a maintenant son propre numéro d'accès, alors que l'on peut rejoindre toutes les villes au Canada et aux États-Unis (à l'exception de l'Alaska et d'Hawaii) par un numéro spécial 1-800. Toutefois, il est toujours possible pour les intéressés d'utiliser les numéros d'accès régionaux. ♦ On a également amélioré la procédure de facturation, grâce à une nouvelle facture mensuelle du SGAI qui repose sur les données réelles des appels effectués le mois précédent. Cette modification au système de facturation de l'Agence est une conséquence directe des observations de la clientèle et simplifie grandement la gestion du budget de télécommunications de chaque client. ♦ Les améliorations à venir comprennent une capacité commutée de

La tendance d'une utilisation accrue du réseau interurbain s'est poursuivie : le total des appels en hausse de 6 p. 100 par rapport à l'an dernier. Le réseau a permis l'acheminement de 66 millions d'appels au cours de 1991-1992.

Nombre total des appels interurbains de 1984-1985 à 1991-1992 (en millions)



Étendue des réseaux de l'ATG

RÉSEAU INTERURBAIN

Le réseau interurbain de l'ATG figure en noir.

Les réseaux unifiés et les emplacements du réseau interurbain à accès direct sont indiqués par des carrés.

Les faisceaux interurbains et les groupes hors-circonscription sont représentés sous forme de lignes.

L'accès aux É.-U. (l'Alaska et Hawaii inclus), aux Bermudes et aux Caraïbes (Cuba exclu) est assuré par quatre groupes WATS (flèches noires) à partir de quatre villes : Vancouver, Toronto, Ottawa et Montréal.

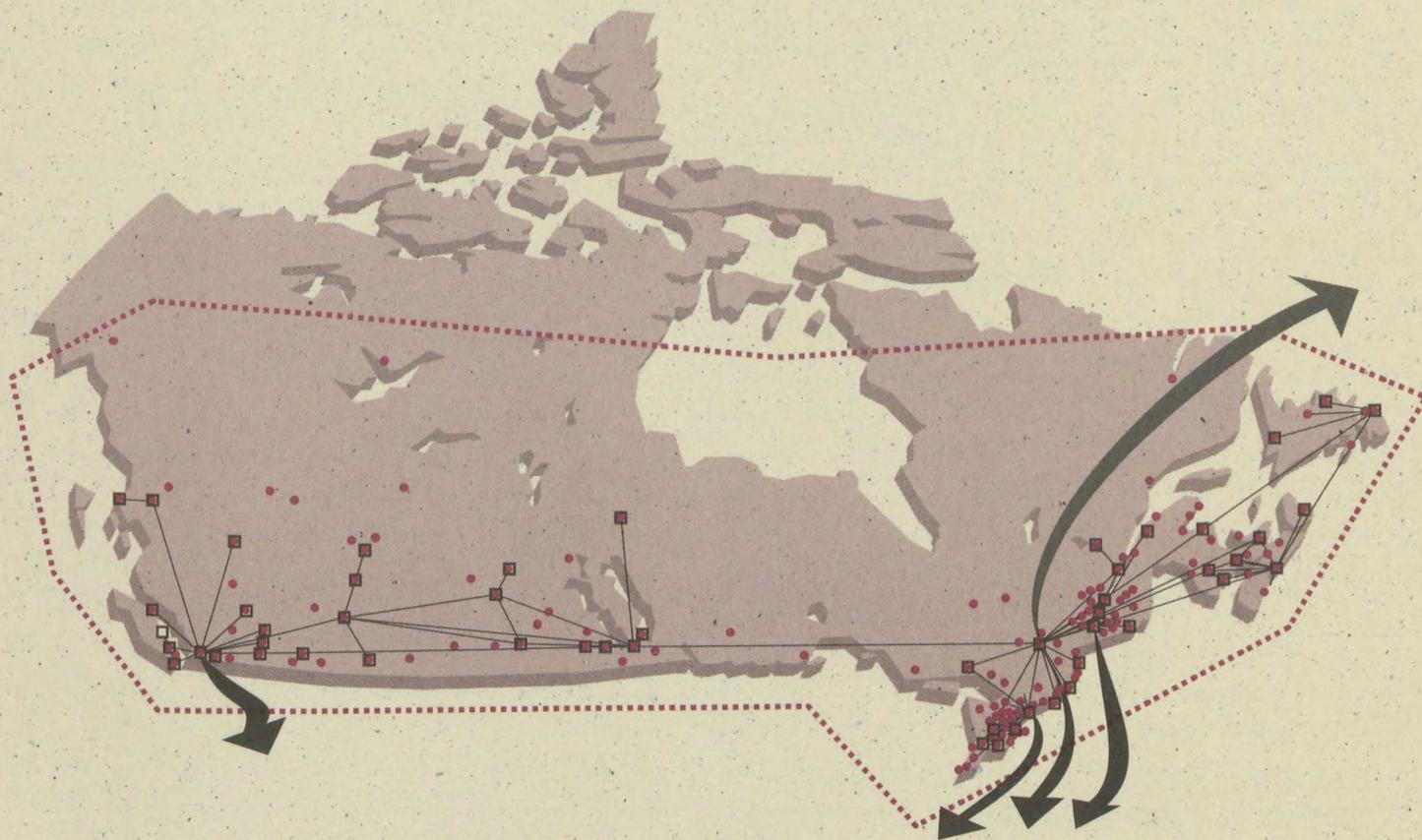
La première phase du nouveau Service d'appels outre-mer de l'ATG est représentée par une flèche grise qui part d'Ottawa.

RÉSEAU GOUVERNEMENTAL DE TRANSMISSION PAR PAQUETS

Les zones desservies sont indiquées par des points bourgoigne.

RÉSEAU GOUVERNEMENTAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITE

La superficie définie par la ligne pointillée représente la zone de couverture en bande Ku, alors que le reste du nord et de l'Arctique du Canada est desservi par la bande C.



données à haute vitesse, un service d'enregistrement et de retransmission pour la télécopie et des caractéristiques intelligentes.

RÉSEAU GOUVERNEMENTAL DE TRANSMISSION PAR PAQUETS

Le Réseau gouvernemental de transmission par paquets (RGTP) fournit des communications fiables de données numériques à haute vitesse et supporte divers protocoles, comme X.25,

X.28 et la procédure de liaison de données synchrones ("SDLC"). Sa capacité intégrée d'acheminement supplémentaire se traduit par un système de rendement supérieur et une disponibilité accrue du réseau. La capacité d'accès au réseau est passée à 56 kb/s sur ligne réservée, donnant ainsi aux usagers de beaucoup d'endroits un plus grand nombre d'options pour leurs applications de communications de données à haute vitesse. Assurant une interconnexion à plus de cent réseaux internationaux, le RGTP offre des tarifs qui sont constamment

inférieurs à ceux des services commerciaux équivalents. ♦ Des efforts concertés ont été déployés, au cours de la dernière année, pour étendre le réseau à des localités éloignées ou plus petites et accroître la couverture des zones de desserte existantes. Aussi, le RGTP est-il maintenant disponible dans presque cent cinquante de celles-ci.

SERVICE DE MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE ET DE TRANSMISSION DE DOCUMENTS

L'Agence a amélioré les services commerciaux disponibles pour offrir le service de messagerie (Service METD), répondant ainsi aux besoins particuliers de messagerie de ses clients fédéraux. On compte actuellement plus de 9 800 usagers de ce service bilingue informatisé qui offre une messagerie et des babillards électroniques, la conversion de documents, la transmission de caractères français, la capacité de transfert de fichiers binaires ainsi que la télécopie. ♦ Les abonnés du Service METD ont actuellement accès à d'autres systèmes de courrier électronique au gouvernement fédéral, dans le secteur privé ainsi que de partout à travers le monde. L'Agence met aussi présentement au point les caractéristiques techniques en vue d'acquiescer un Système gouvernemental de traitement des messages, qui offrira à la fois l'éventail complet des applications X.400 et la partie du service de l'échange électronique des données (ÉÉD), appuyée par la technologie X.400. ♦ Le système de facturation du Service METD continue de s'améliorer. L'ATG a pu réaliser des économies annuelles supplémentaires de plus de 500 000 \$, qui ont été transférées aux clients sous forme d'une diminution des tarifs étant donné que la structure de ceux-ci repose actuellement sur une combinaison du nombre et du temps d'accès. De plus, les usagers peuvent maintenant se procurer des rapports-types qui décrivent les coûts d'inactivité, de faible activité et d'entreposage, leur permettant ainsi de gérer plus efficacement leur Service METD. ♦ Les

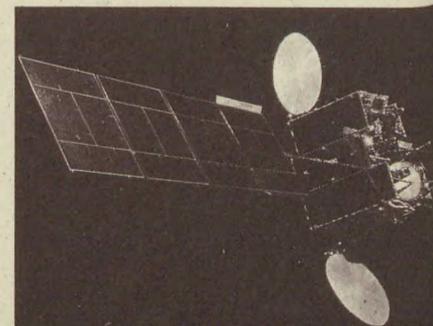
améliorations à venir comprendront la mise en place d'un accès à frais virés, à partir des États-Unis.

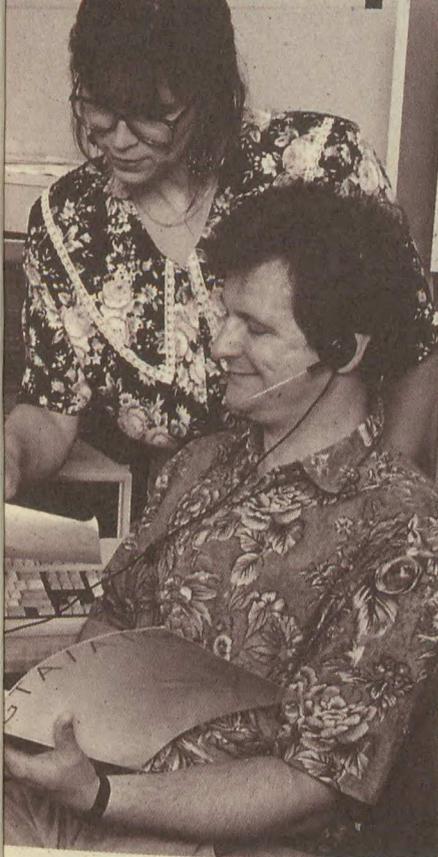
SERVICE GOUVERNEMENTAL DE TRANSMISSION PAR VOIES NUMÉRIQUES

On misait beaucoup sur le Service gouvernemental de transmission par voies numériques (SGTVN) lors de son lancement l'an dernier; de fait, il a plus que répondu aux attentes. Les clients ont, en effet, accueilli avec enthousiasme le service et s'y sont abonnés en masse. Le SGTVN compte actuellement plus de 500 000 milles de circuits en place. Disponible entre les grandes villes canadiennes, ce service spécialisé de bout en bout pour les données, l'image et les applications intégrées fournit également une plate-forme pour l'élaboration de nouveaux services et de nouvelles applications de réseau. Utilisant les techniques les plus sophistiquées et l'efficacité de la fréquence de bande élevée des systèmes numériques modernes, le SGTVN peut faire économiser jusqu'à 80 p. 100 du coût actuel des télécommunications interurbaines, faisant ainsi clairement ressortir l'avantage de traiter avec l'ATG. Les clients peuvent ainsi profiter au coût optimum des plus récentes percées technologiques en matière de télécommunications.

RÉSEAU GOUVERNEMENTAL DE TRANSMISSION PAR SATELLITE

Les abonnés au Réseau gouvernemental de transmission par satellite (RGTS) peuvent facilement établir des communications de données et d'image entre leurs bureaux des grands centres urbains et ceux des endroits éloignés. Le RGTS est un service complet de bout en bout bâti sur la technologie TTPO (terminal à très petite ouverture d'antenne) qui permet d'utiliser de petites antennes-satellite dans des endroits éloignés. Le réseau offre une couverture nationale, l'intégration au service terrestre de télécommunications, une fiabilité élevée et une





Line Champagne et Robert St-Laurent
du Centre d'assistance à la clientèle.

performance optimale, tout en combinant la souplesse des réseaux de données modernes à la polyvalence des communications par satellite. ♦ À l'heure actuelle, près de trente sites ont accès au RGTS à des endroits aussi éloignés que Goose Bay et Inuvik. L'ATG a lancé un service TTPO qui permet aux usagers de partager des installations-satellite éloignées avec d'autres ministères et ainsi de réaliser des économies de 30 p. 100 par rapport aux tarifs d'un service spécialisé de TTPO. Avantage supplémentaire pour les clients, l'ATG s'active à chercher des partenaires éventuels en vue du partage des terminaux, procède à leur mise en service et s'occupe de la gestion des ressources partagées au nom de ses clients.

SERVICE CELLULAIRE

L'Agence, reconnaissant l'importance croissante des communications mobiles au gouvernement fédéral, a négocié des rabais auprès des deux fournisseurs canadiens de services cellulaires. Les usagers mobiles, qui doivent maintenant communiquer constamment avec leur bureau, peuvent bénéficier des tarifs les plus avantageux négociés par l'ATG pour les téléphones cellulaires. Des rabais allant jusqu'à 25 p. 100 peuvent maintenant être accordés, dépendant du fournisseur choisi par le client. On prévoit procéder à l'interconnexion des services cellulaires et du Service gouvernemental d'appels interurbains afin que nos clients puissent obtenir des économies encore plus importantes.

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

Pour donner un meilleur service à sa clientèle, l'ATG a établi un Centre d'assistance à la clientèle comme point de référence qui reçoit et répond promptement et efficacement aux observations, suggestions ou questions des clients relativement

à ses produits et services. On effectue en ce moment une étude afin que le centre soit doté du personnel et des installations nécessaires pour garantir à notre clientèle un service supérieur.

AMÉLIORATION DES PAGES BLEUES

L'ATG a amélioré à North Bay et Halifax les renseignements contenus dans la section gouvernementale des pages bleues des annuaires publics téléphoniques afin que la population puisse avoir accès plus facilement aux services gouvernementaux qu'offrent nos clients. Les nouvelles pages bleues présentent un index des mots couramment utilisés afin de simplifier la recherche d'information, des caractères plus gros, des lettres majuscules accentuées en français et diverses sections qui donnent une référence-éclair relativement aux programmes et aux services des divers ministères du gouvernement. Les premières réactions du public à ces pages bleues ont été extrêmement positives. Si l'on se fie sur les commentaires de nos clients dans les deux endroits précités, l'Agence compte étendre ces améliorations au reste du pays.

En tant qu'OSS, l'ATG fonctionne comme une entreprise, au sein de laquelle la satisfaction de la clientèle est d'une importance capitale. La part croissante du marché des télécommunications gouvernementales que s'accapare l'ATG est la preuve que notre stratégie d'offrir des produits et services à valeur ajoutée, axés sur le client, fonctionne. Toutefois, nous ne nous complaisons pas pour autant dans nos succès. Notre engagement à concevoir, élaborer et offrir des produits et des services économiques, et du dernier cri, demeure aussi ferme. Les premiers bénéficiaires de cet engagement ont été, et continueront d'être, nos clients.

M ESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT, ARCHITECTURE ET DÉVELOPPEMENT

La direction, Architecture et Développement, voit à la coordination de la planification d'une approche architecturale intégrée en vue d'un réseau d'entreprise gouvernemental sans faille, en plus de s'occuper de la conception et de l'élaboration de services communs qui répondent aux besoins des ministères.

Ce type de réseau est une idée quelque peu futuriste, car il faudra faire l'unanimité au gouvernement fédéral sur la stratégie qu'il entend adopter en matière de télécommunications, en tant que réponse la plus susceptible de résoudre son éternel problème pour en

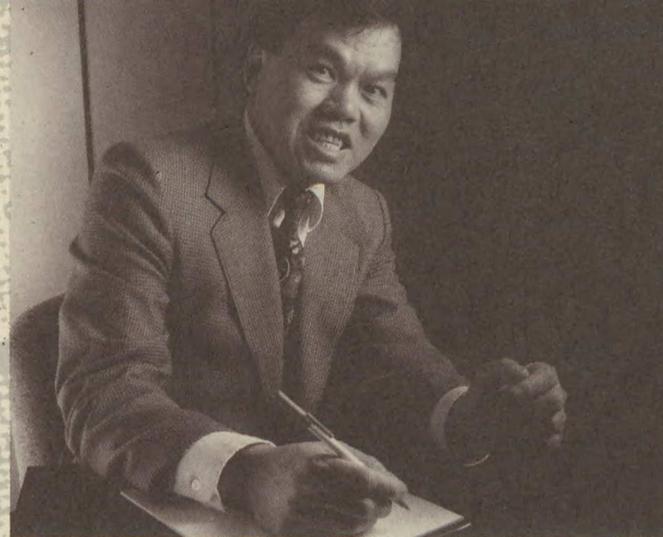
arriver à un service au public rationalisé et efficient, au coût le plus économique qui soit. En mettant le cap sur une architecture de réseau destinée à aider les ministères à planifier les télécommunications en fonction de l'exécution des programmes, on s'achemine vers une infrastructure qui offrira une compatibilité et une souplesse dans les communications entre les ministères ainsi qu'entre l'État et le public.

Le Programme d'architecte permet de traduire les besoins des ministères, en matière de réseau, en des spécifications techniques pour les services communs de l'ATG. La collaboration que nous apportent nos collègues au gouverne-

ment est énorme et donne l'occasion au Programme d'architecte de faire des progrès importants. L'infrastructure se développe et prend forme, grâce à ce soutien et par le biais d'ententes exclusives avec l'industrie ainsi qu'avec d'autres centres d'expertise qui nous fournissent une assistance et des ressources spécialisées.

Avec le support continu de nos collègues, fruit du dialogue ouvert qui prévaut désormais dans cette nouvelle ère de télécommunications au gouvernement, il est évident que nous pouvons regarder en avant et poursuivre la réalisation de nos objectifs mutuels.

Dan Sum



Dan Sum,
Vice-président,
Architecture et Développement

J ETER DES PONTS

PROGRAMME D'ARCHITECTE

Cette année a marqué le premier déploiement complet du Programme d'architecte du gouvernement. Travaillant étroitement avec ses collègues d'autres ministères du gouvernement, l'ATG a fait de très grands pas vers la réalisation de

l'objectif principal du Programme, à savoir de jeter des ponts entre les architectures propres à un constructeur déjà en place et l'architecture commune et intégrée du réseau de télécommunications prévu pour le gouvernement.

Participants au Forum sur les architectures ouvertes de l'ATG, qui a eu lieu en novembre dernier. Cet événement représente la toute première occasion où les ministères et les organismes fédéraux ont discuté de l'architecture intégrée commune prévue pour le gouvernement.



GROUPES DE TRAVAIL ET ACTIVITÉS

Comme ledit Programme touche l'ensemble du gouvernement, l'Agence en a coordonné avec succès les activités, avec la collaboration des divers comités interministériels et ce, pour s'assurer du support unanime de la communauté gouvernementale. ♦ Deux groupes de travail ont été particulièrement actifs pour traiter des questions d'architecture de réseau. Le groupe de travail sur l'OSI s'est intéressé au cadre logique du réseau d'entreprise du gouvernement, alors que celui sur le réseau matériel du gouvernement s'est occupé des questions de topologie et de gestion des réseaux. ♦ Pour mener à bien le vaste éventail de tâches qui attend les groupes de travail, ils ont créé des unités de concertation auxquelles ils ont confié certaines responsabilités. Par exemple, au sein du groupe de travail sur l'OSI, une de ces unités a abordé les questions liées au service de traitement des messages, tandis qu'une autre travaillait sur la mise en oeuvre de l'architecture Internet.

ARCHITECTURE DE TYPE RÉSEAU D'ENTREPRISE

La mise au point de l'architecture de type réseau d'entreprise (ATRE), modèle architectural destiné à répondre aux besoins à venir du gouvernement en matière de réseaux, a été la première grande réalisation du Programme d'architecte. ♦ La stratégie adoptée par l'ATG, et qui a fait l'objet de consultations avec les ministères, consistait à définir et à mettre en oeuvre un ensemble de protocoles compatibles se conformant au modèle d'interconnexion de systèmes ouverts (OSI) et aux normes d'interface qui y étaient afférentes. La mise en place desdits protocoles permettrait également d'utiliser efficacement les installations de télécommunications et d'en gérer les biens. ♦ L'élaboration du modèle architectural reposait principalement sur les communications de données, étant donné que les services de bande vocale sont déjà largement intégrés. Toutefois, on entend incorporer les communications

vocales, les images et les autres types d'échange d'information au fur et à mesure que le modèle évoluera. ♦ Le modèle se caractérise notamment par sa capacité de reconnaître les réseaux existants de données des ministères, qui fonctionnent à l'aide d'une architecture exclusive de réseau (p. ex., SNA, DECnet, Unisys, etc). Chacune de ces architectures définit une infrastructure de soutien particulière et un ensemble de protocoles, comme les conventions pour la désignation et l'adressage. Les installations de communications nécessaires au soutien de ces architectures se reflètent dans la composante du réseau matériel du modèle. Un élément de communications OSI, qui fait partie du modèle, permettra de transférer les réseaux des ministères dans un environnement OSI et de favoriser l'interconnexion entre les réseaux OSI ou non et leurs applications. Cette interconnexion est nécessaire pour les communications à l'intérieur des ministères ou entre ceux-ci; elle est également primordiale pour celles entre les réseaux du gouvernement et ceux à l'extérieur.

Élaboration de réseaux logiques

Dans le domaine de l'élaboration des réseaux logiques, le groupe de travail sur l'OSI s'est penché sur l'interconnexion de différents réseaux et a fait d'énormes progrès dans la définition et la mise en oeuvre de stratégies uniformes pour diverses applications. Voici quelques-unes de ses réalisations :

- Le groupe de travail a amorcé une étude du genre de noms et d'adresses qui doit être consigné ainsi que des procédures d'inscription de façon à réaliser l'interconnexion des systèmes ouverts au sein du gouvernement. La dernière étape consistera à déterminer les caractéristiques du système de désignation et d'adressage.
- Le groupe de travail a également terminé le plan du projet-pilote opérationnel de réseau de routeurs. Ledit projet a pour but d'aider à cerner, définir et résoudre les questions

Participants au Forum sur les architectures ouvertes de l'ATG, qui a eu lieu en novembre dernier. Cet événement représente la toute première occasion où les ministères et les organismes fédéraux ont discuté de l'architecture intégrée commune prévue pour le gouvernement.



architecturales liées à la conception d'un réseau interministériel reposant sur l'utilisation de routeurs. Cette technologie permet d'interconnecter des réseaux qui font appel à des protocoles différents (p. ex., OSI, CLNP, TCP/IP, Novell IPX, Banyan Vines et Decnet). Les ministères-participants auront accès au réseau principal à partir de plusieurs endroits au Canada.

- Des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine du système de traitement des messages (STM). À la suite de ces discussions, l'ATG a mis en place une passerelle, basée sur les protocoles X.400 et TCP/IP, qui permet aux systèmes de courrier électronique des ministères de se raccorder au Service fédéral de messagerie électronique et de transfert de documents (Service METD). L'Agence a également élaboré des lignes directrices de mise en oeuvre afin d'aider les ministères à avoir accès à d'autres systèmes de messagerie électronique. Pour améliorer davantage le courrier électronique, le groupe de travail étudie présentement la possibilité d'offrir un annuaire électronique des abonnés audit courrier, reposant sur la norme X.500. Le groupe de travail a identifié la sécurité — qui retient de plus en plus l'attention dans le domaine de la gestion de l'information au gouvernement — comme une grande priorité, si l'on doit développer davantage les systèmes de messagerie du gouvernement.

- Le groupe de travail sur l'OSI a également examiné les diverses architectures de communications et les composantes de service de l'échange électronique de données (ÉÉD). Nos collègues d'Approvisionnement et Services Canada, où les fonctions d'achat, de paiement et de règlements interministériels représentent un potentiel important pour ce service, ont été des participants-clés aux consultations.

Élaboration du réseau matériel

La tâche du groupe de travail sur le réseau matériel a été tout particulièrement crucial car elle a permis de définir les

étapes précises qui allaient être nécessaires pour passer à l'architecture du réseau matériel visé. Le défi primordial consistait à adopter les plus récentes techniques de manière à protéger les investissements contractuels et les installations au gouvernement, tout en menant à une efficience nette. On trouvera ci-après quelques-unes des activités qui ont marqué l'élaboration du réseau matériel :

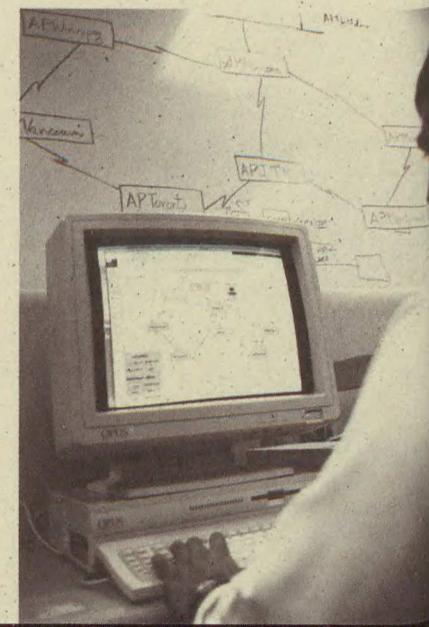
- L'ATG a terminé la numérisation du réseau interurbain et la mise en oeuvre de son service de voies numériques à large bande, deux étapes logiques s'inscrivant dans l'architecture du réseau matériel visé. De plus, ces initiatives ont permis de réaliser des économies importantes pour le gouvernement, tout en améliorant la fonctionnalité des ministères-clients.

- Simultanément, le groupe de travail a favorisé la mise sur pied d'une infrastructure de gestion de réseau qui permettrait d'appuyer efficacement l'évolution de la nouvelle architecture. Il a entrepris de définir la méthode qui servirait à répondre aux exigences de gestion des installations, étape importante pour la gestion du réseau de base ainsi que pour les ministères qui avaient besoin de configurer leurs propres installations de réseau en fonction du réseau numérique unifié.

- En premier lieu, le groupe de travail a amorcé une étude pour déterminer la possibilité de mettre au point une banque de données sur les installations de télécommunications afin de permettre une utilisation plus efficace des ressources du domaine et d'en faciliter la planification.

- Le groupe de travail s'est également intéressé au câblage des communications internes dans les immeubles occupés par l'administration fédérale, à la fois sur les plans technique et organisationnel. Il s'agissait là d'une question qui nécessitait une solution à l'échelle du gouvernement. Le Groupe consultatif des télécommunications a entériné une spécification fonctionnelle, reposant sur des normes approuvées par le Conseil du Trésor et que pourraient utiliser les ministères au

Un poste de travail destiné à la gestion de réseau vu de près.



moment d'une demande en vue de systèmes de câblage interne.

Les autres activités liées à l'architecture du réseau matériel comprenaient : la mise au point d'une Demande d'information pour un réseau à fibres optiques dans la région d'Ottawa-Hull et l'évaluation de nouvelles techniques, comme le relais de trame pour un nouveau réseau gouvernemental par paquets et la «largeur de bande sur demande» pour le réseau gouvernemental numérique d'appels interurbains.

L'ATG ET LA R-D

Le Conseil exécutif a abordé la question du financement des activités de R-D liées au développement des télécommunications pour l'ensemble du gouvernement dans le cadre du Programme d'architecte des télécommunications. Ledit Conseil a appuyé le recours à l'excédent de fonctionnement provenant du programme des services communs. ♦ Les vastes activités de R-D, entreprises l'an dernier, ont été intégrées à l'élaboration de l'architecture du réseau visé et à la mise en oeuvre de l'infrastructure nécessaire. Dans la plupart des cas, ces activités avaient pour but d'évaluer le rendement de la technologie et des systèmes, tout en répondant aux besoins du gouvernement.

♦ Le projet-pilote opérationnel de réseau de routeurs n'est qu'un exemple des multiples applications technologiques dans un milieu gouvernemental spécifique qui sera mis à l'essai, avant d'engager des fonds importants à l'application de ces techniques dans le cadre d'un réseau opérationnel gouvernemental.

♦ L'étude du réseau privé/centrex, bien qu'elle fasse partie de la planification du réseau matériel, représentait une activité visant à définir les paramètres de ces deux solutions de scénarios donnés. Comme telle, l'étude peut s'appliquer à l'extérieur du

projet d'élaboration du réseau d'entreprise. ♦ Des exemples de R-D intégrée du même genre touchent à la passerelle TCP/IP, X.500, le relais de trame ainsi que d'autres études et projets mentionnés dans le présent document.

COMMUNICATIONS

Le Programme d'architecte des télécommunications a fortement insisté sur l'importance de l'interaction qui doit exister entre l'ATG et sa clientèle pour avoir du succès. Bien que cette interaction ait été très efficace avec les ministères représentés aux comités consultatifs et aux groupes de travail, l'ATG a conçu d'autres moyens de communication visant à assurer la participation de tous les ministères. ♦ L'un de ces moyens a été l'organisation du Forum sur les architectures ouvertes pour le réseau d'entreprise et pour la gestion de l'information au sein du gouvernement, qui a eu lieu à Ottawa en novembre 1991. Cette séance d'étude de deux jours fort réussie, à laquelle ont participé des spécialistes de l'ATG, d'autres organismes centraux, des ministères-clients et du secteur privé, a fait le point sur les activités du Programme d'architecte, abordé les questions spéciales qui touchaient l'élaboration et la gestion d'un réseau d'entreprise et fait connaître les opinions des participants. Cet événement a réuni quelque 350 personnes du monde des télécommunications et de la technologie de l'information au gouvernement ainsi que des utilisateurs de produits dans le domaine des finances, du personnel et de la planification de programme. ♦ En outre, l'ATG a-t-elle lancé un bulletin spécial intitulé *Convergence*, qui doit paraître trois fois l'an afin de rapporter périodiquement les progrès du Programme d'architecte et de poursuivre le dialogue avec des collègues sur des questions qui y sont relatives.

Le personnel technique de l'ATG met à l'essai le réseau de routeurs, conçu pour l'interconnexion à grande vitesse des réseaux locaux des ministères.

M ESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT, EXPLOITATION

Le bureau de l'avenir aura certes encore une adresse, mais en raison des progrès technologiques, il ne sera pas nécessairement limité à un endroit matériel précis. La technologie poursuit inexorablement ses progrès, tandis que nous mettons la dernière touche au présent *Rapport*. Le nouveau téléphone personnel miniaturisé aura bientôt ses lettres de noblesse auprès de l'utilisateur d'un réseau de télécommunications en plein essor, rapprochant un peu plus

l'ère des véritables communications personnelles.

Toutefois, bien que la technologie elle-même puisse stimuler à la fois l'intérêt et les passions chez les personnes qui sont mêlées à son développement, il appert que la demande de plus en plus pressante pour des réseaux plus nombreux et meilleurs soit issue du secteur le plus important, les utilisateurs ultimes, consommateurs du service, c'est-à-dire les clients.

Les clients du réseau exigent un accès accru et de meilleure qualité, tant aux réseaux, comme plates-formes de

service, qu'à l'information. L'information requise peut se trouver dans un dossier-papier ou un fichier virtuel. Tout ce que le client sait, c'est qu'il cherche l'information et donc, qu'il veut y avoir accès. Et au coeur de toute cette activité, on demande sans cesse plus de qualité, telle que définie par les clients.

C'est là que se situe le défi que doivent relever les spécialistes des télécommunications : offrir aux clients l'accès à l'information et leur permettre de l'utiliser, grâce à un réseau sans faille, transparent et à l'épreuve des erreurs.



Robert Gervais,
Vice-président,
Exploitation

Les réseaux de l'avenir permettront à tous les employés du gouvernement de mieux desservir le public.

Robert Gervais

R ÉSEAU DE L'AVENIR

L'ATG conçoit les télécommunications gouvernementales comme une architecture inter-réseau transparente, sans faille, autorisant le raccordement de systèmes dissemblables dans l'ensemble de la collectivité fédérale, une autoroute électronique à grande vitesse transportant les données, la voix, l'image et la vidéo. On a pris l'engagement de faire participer nos clients et collègues au défi qui consiste à faire de la vision de l'ATG une réalité, de façon à garantir que le réseau de l'avenir évolue bien dans la direction appropriée. Nous sommes fébriles à la pensée des débouchés qu'offrira le réseau, et dont certains sont mis en évidence dans ce qui suit.

MEILLEUR ACCÈS POUR LA POPULATION

Le gouvernement offre aux Canadiens une multitude de services sociaux et économiques, par l'entremise de milliers de

points d'accès différents, partout au pays. Les ministères fédéraux saisissent, tiennent à jour et distribuent de l'information liée à ces services, d'une multitude de façons et selon une grande variété de procédures. L'accès aux programmes gouvernementaux peut donc être difficile. Ainsi les entreprises peuvent-elles, par exemple, avoir besoin jusqu'à six numéros d'enregistrement différents pour traiter avec le gouvernement. ♦ Les ministères travaillent activement à apporter des innovations et des modifications aux systèmes qui amélioreront l'accès du public à leurs programmes et ce, dans le cadre de l'initiative en vue de soustraire les frais d'administration de précieuses ressources, pour les re-orienter vers de meilleurs services, davantage axés sur le client et plus adaptés à leurs besoins. L'Agence est un partenaire fiable et appuie les efforts en vue d'établir un seul numéro d'enregistrement des entreprises, lorsque cela est

avantageux pour elles. L'ATG conçoit, en étroite collaboration avec ses clients, des systèmes qui aideront les ministères à intégrer les ressources d'information et de communications. Cette intégration réduira tant le chevauchement que les coûts et il sera, de la sorte, plus facile à la population d'avoir accès aux services gouvernementaux.

RÉSEAU MÉTROPOLITAIN

La technologie des fibres optiques, qui permet le transport d'énormes quantités de données, jouera un rôle-clé dans le réseau de l'avenir. Les systèmes commerciaux actuels fonctionnent à 2,4 gigabits par seconde (Gb/s) et peuvent transporter plus de 32 000 canaux-voix sur une seule paire de câbles. La demande croissante de largeurs de bande plus élevées, à l'intérieur du gouvernement fédéral, et la hausse afférente des coûts de transmission, ont fait ressortir à quel point il est impératif d'utiliser toutes les capacités des fibres optiques. ♦ L'ATG travaille avec divers partenaires, dont le ministère de la Défense nationale, à l'élaboration d'installations de réseau sur fibres optiques dans la région d'Ottawa-Hull. Le projet permettra d'acquérir une expérience pratique qui pourra ensuite s'étendre à l'ensemble du gouvernement. Ce sera là l'une des premières étapes de la mise en place, par l'ATG, d'un réseau métropolitain, réseau pan-urbain à grande vitesse, transportant à la fois voix et données.

RÉSEAU DE ROUTEURS

On utilise différents systèmes au gouvernement, ce qui freine les communications internes et interministérielles. Pour faciliter l'interconnexion des systèmes, l'ATG s'est lancée dans un plan d'envergure dont l'objet est de répandre la technologie des routeurs dans l'ensemble de la collectivité fédérale. La première phase de ce processus est un essai de dix-huit mois d'interconnexion des services de routeurs, en collaboration avec Approvisionnement et Services Canada (ASC). Les routeurs

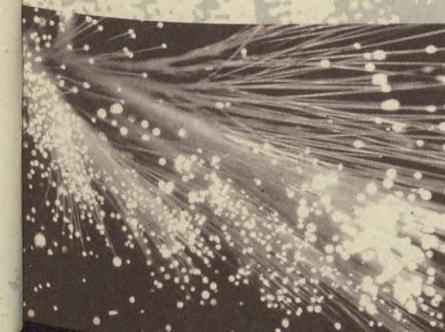
serviront d'abord aux applications internes d'ASC pour interrelier ses systèmes régionaux. Par la suite, ils permettront l'interconnexion des services communs d'ASC avec les autres ministères et la transmission des télécommunications interministérielles. Le SGTVN, appuyé par le service de routeurs, offrira l'infrastructure de base de l'essai. L'expérience acquise au cours de ce projet-pilote sera utile pour la mise en application prévue de la technologie des routeurs à l'échelle gouvernementale.

RÉSEAU CANADIEN POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉDUCATION (CANARIE)

L'ATG travaille avec pour partenaire, Industrie, Sciences et Technologie Canada, à la création d'un réseau de communications numériques à grande vitesse entre les utilisateurs d'ordinateurs du secteur privé, des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des institutions d'études supérieures. Reposant sur la technologie OSI, le concept CANARIE a été mis au point en collaboration avec les milieux industriels et les chercheurs, de façon à augmenter la compétitivité industrielle du Canada, à améliorer ses capacités en matière de recherche et d'enseignement de même qu'à accélérer la mise au point de la technologie de la prochaine génération. Le réseau servira à l'acheminement de l'information et des communications entre centres urbains des diverses régions du pays. ♦ La participation de l'ATG au projet CANARIE servira l'objectif de l'Agence qui est d'utiliser la technologie OSI dans notre réseau de l'avenir, faisant ainsi la preuve de l'efficacité de cette dernière, et stimulant la demande pour des produits et services OSI.

VIDÉOCONFÉRENCE ET FORMATION À DISTANCE

L'ATG lancera, au cours de l'année qui vient, son service de vidéoconférence permettant des communications interactives audio et vidéo ainsi qu'un service de télévision d'affaires. Ces innovations permettront l'élaboration des possi-



bilités en matière de formation à distance, à l'intérieur de la fonction publique. ♦ Le besoin d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée, la nature sans cesse changeante du travail et la place de plus en plus grande de la technologie dans la vie quotidienne sont à l'origine d'un besoin accru de formation à l'intérieur du gouvernement. Aussi l'ATG a-t-elle conclu une entente avec Formation et Perfectionnement Canada ainsi que le Centre canadien de gestion, en vue de l'établissement du Réseau de formation et de communications de la Fonction publique ("PSLCN"). Travaux publics Canada, qui est un autre partenaire a accepté de devenir membre du comité de la gestion supérieure sur le "PSLCN". ♦ Les plates-formes du réseau et la compétence essentielles à la formation à distance sont en place et plusieurs essais d'application ont déjà eu lieu. Au cours de l'année qui vient, le "PSLCN" sera mis à contribution dans une liaison nationale axée sur la promotion de l'Initiative de la prospérité, lancée par le gouvernement. ♦ Les utilisateurs dudit réseau tireront avantage de la disponibilité accrue des possibilités de formation partout au Canada, de l'élimination du double emploi ainsi que des communications et de la consultation améliorées, sans oublier la réduction des frais de déplacement.

TÉLÉCONFÉRENCES

Le service amélioré de téléconférences numériques de l'ATG sera lancé cette année. Ce service perfectionné offrira aux utilisateurs une transmission sonore de meilleure qualité et la possibilité d'augmenter le nombre de participants par conférence ainsi que celui de conférences simultanées. D'une souplesse extrême, le service offrira toute une gamme de caractéristiques de pointe et un mode autorisant la diffusion à sens unique pour les exposés ou séances d'information. Notre service amélioré de téléconférences permettra en outre aux clients de faire leurs réservations jusqu'à un an à l'avance. De plus, nous offrirons une possibilité d'enregistrement et de lec-

ture. ♦ La facturation sera mensuelle et l'on offrira des données statistiques d'utilisation et des rapports personnalisés, de sorte que les clients pourront gérer plus efficacement leur utilisation du système. Aussi maintiendrons-nous nos bas prix habituels, les appels logés par le téléphoniste coûtant jusqu'à 35 p. 100 moins cher que les services commerciaux.

ANNUAIRES ÉLECTRONIQUES

Nos clients ont fait l'expérience des bénéfices de la technologie des télécommunications dans d'autres applications et souhaitent désormais ce genre d'avantages pour un annuaire électronique. Cet annuaire n'est pas seulement une ressource importante pour nos clients, mais c'est aussi un élément essentiel du succès des réseaux OSI et des applications qu'ils soutiennent. La banque de données de l'annuaire électronique contiendra des renseignements sur les personnes, les applications et les ressources du réseau ainsi que sur les installations. L'ATG a donc lancé une étude avec Pêches et Océans afin de préciser la gamme de renseignements à inclure dans un annuaire électronique ainsi que la méthode de collecte et de mise à jour des données. Suite aux résultats de cette étude, on mettra au point un prototype d'annuaire électronique, dont les premiers essais auront lieu à Emploi et Immigration Canada.

LE FUTUR : ICI ET MAINTENANT

Transparent pour les utilisateurs, le réseau de l'avenir reposera sur une technologie diversifiée, notamment les fibres optiques, les câbles, les transmissions sans fil et par satellite. Le réseau offrira à la fois des applications et des services nouveaux et enrichis et permettra l'inter-communication entre des systèmes différents. Certains éléments de l'autoroute électronique sont déjà en place et d'autres le seront sous peu. Loin d'être un rêve inaccessible, le réseau de l'avenir de l'ATG devient progressivement réalité, offrant ses avantages à nos partenaires et à nos clients et, en définitive, à la population canadienne.



Les installations de vidéoconférence au ministère des Communications. Le service de vidéoconférence de l'ATG aidera à élaborer des possibilités en matière de formation à distance au sein de la fonction publique.

ÉTATS FINANCIERS DE L'ATG

Rapport de gestion

La direction, Finances et Administration, a dressé les états financiers ci-dessous, conformément à la politique et aux procédures énoncées par le Conseil du Trésor, au chapitre du fonds renouvelable, aux normes et exigences du Receveur général du Canada en la matière ainsi qu'aux conventions comptables précisées à la note 2 (voir page 29).

Ils comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de l'équipe de gestion de l'ATG. Certains chiffres de l'an dernier ont dû être révisés en vue de respecter le format adopté pour les états financiers de cette année.

L'ATG maintient des systèmes de contrôle de gestion et d'information, des systèmes comptables et financiers ainsi que des pratiques de gestion permettant à l'Agence de fournir, dans la mesure du possible et au moment opportun, de renseignements à la fois fiables et précis. Ces systèmes et pratiques permettent aussi de gérer économiquement, et de façon efficace, les fonds publics ainsi que de garantir que les transactions suivent les règles prescrites, respectent les autorisations parlementaires, et sont correctement rapportées. Enfin, ils constituent les composantes d'un système intégré d'information financière qui assure la comptabilisation des opérations du fonds renouvelable.

Le directeur,
Finances et Administration



Michel Lafleur

RECETTES DE L'ATG DE 1984-1985 À 1991-1992

En millions de dollars



L'ATG a très bien réussi à atteindre ses principaux objectifs de cette année : elle a accru sa part de marché global d'environ 4 p. 100, tout en continuant à baisser les coûts de ses produits et services, tel qu'indiqué dans les recettes globales de 1991-1992, inférieures par rapport à celles de l'an passé.

**BILAN AU
31 MARS 1992**

(État préliminaire)

	1991/1992	1990/1991
	(en milliers de dollars)	
ACTIF		
Disponibilités		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	34 472	38 760
Tiers	2 200	2 566
Frais payés d'avance	—	24
	36 672	41 350
Immobilisations au prix coûtant (note 3)	6 811	5 850
Moins : amortissement accumulé	4 026	3 188
	2 785	2 662
Autres		
Frais reportés	63	5
Produits à recevoir	—	1
	63	6
	39 520	44 018
PASSIF		
Exigibilités		
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	300	299
Tiers	14 873	17 410
Tranche à court terme de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	42	79
Recettes reportées	1 960	—
	17 175	17 788
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 528	1 473
Recettes reportées	147	198
	1 675	1 671
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds	7 697	17 392
Excédent accumulé	12 973	7 167
	20 670	24 559
	39 520	44 018

Fonds renouvelable de
l'Agence des
télécommunications
gouvernementales

LES NOTES
COMPLÉMENTAI-
RES FONT PARTIE
INTÉGRANTE DES
ÉTATS
FINANCIERS.

	1991/1992	1990/1991
	(en milliers de dollars)	
RECETTES		
Services de télécommunications :		
Services personnalisés de transmission de la voix et des données	105 854	115 775
Services interurbains	67 425	77 827
Services partagés de transmission des données	12 499	11 006
Service gouvernemental de transmission par voies numériques	8 098	—
Services locaux partagés	7 942	7 780
Frais transmis	1 171	775
Services des annuaires	768	793
Autres services du réseau	84	13
Architecture des télécommunications	25	30
Autres recettes	2	3
Total des recettes	203 868	214 002
FRAIS		
Exploitation :		
Services personnalisés de transmission de la voix et des données	104 412	114 947
Services interurbains	47 871	64 914
Services partagés de transmission des données	11 898	10 745
Services locaux partagés	7 560	4 664
Service gouvernemental de transmission par voies numériques	5 691	—
Services des annuaires	1 302	1 340
Frais transmis	1 171	1 504
Autres services du réseau	76	5
	179 981	198 119
Services de gestion :		
Traitements	7 400	6 174
Indemnités de cessation d'emploi	180	266
Services professionnels	4 680	3 670
Location d'immeuble et d'équipement	1 483	1 473
Téléphone et fret	758	766
Réparations	565	269
Voyages	561	461
Amortissement	434	312
Matériel et fournitures de bureau	319	282
Renseignements	225	108
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	12	38
Autres	11	2
	16 628	13 821
Architecture des télécommunications :		
Traitements	124	61
Services professionnels	584	202
Télécommunications et fret	71	—
Voyages	38	2
Autres	26	—
	843	265
Frais d'intérêt sur le fonds renouvelable	610	1 048
Total des frais	198 062	213 253
EXCÉDENT NET	5 806	749

ÉTAT DE
L'EXCÉDENT
ACCUMULÉ POUR
L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 1992

(État préliminaire)

	1991/1992	1990/1991
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	7 167	6 418
Excédent net pour l'exercice	5 806	749
Solde à la fin de l'exercice	12 973	7 167

Fonds renouvelable de
l'Agence des
télécommunications
gouvernementales

ÉTAT DE
L'ÉVOLUTION DE
LA SITUATION
FINANCIÈRE POUR
L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 1992

(État préliminaire)

	1991/1992	1990/1991
	(en milliers de dollars)	
Activités de fonctionnement :		
Excédent net pour l'exercice	5 806	749
Plus : provision pour indemnités de cessation d'emploi	180	266
amortissement	982	727
perte sur l'aliénation d'immobilisations	12	38
amortissement des frais reportés	10	3
Moins : amortissement des recettes reportées	(170)	(110)
	6 820	1 673
Variations des disponibilités et exigibilités	4 065	(7 775)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(125)	(84)
Recettes reportées	51	—
Produits à recevoir	1	8
	(73)	(76)
Ressources financières nettes (employées) fournies par les activités de fonctionnement	10 812	(6 178)
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Achats	(1 117)	(950)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(1 117)	(950)
Ressources financières nettes (employées) fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, au cours de l'exercice	9 695	(7 128)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, au début de l'exercice	(17 392)	(10 264)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, à la fin de l'exercice	(7 697)	(17 392)

1. Objectif et autorisation

Le fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales a été établi en 1963 pour organiser et fournir des installations et des services de télécommunications aux ministères et organismes du gouvernement fédéral qui les demandent. L'article 4 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au Ministre d'effectuer des paiements à même le fonds du revenu consolidé au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipements et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000 \$ en aucun temps. Cette autorisation a été augmentée au fil des années à 64 000 000 \$ en vertu de la Section 3(3), 1991-1992.

2. Conventions comptables importantes

a) *Frais payés d'avance*

Des paiements sont faits aux fournisseurs pour des services qui seront rendus dans le prochain exercice et sont enregistrés comme frais payés d'avance au bilan.

b) *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Dans la plupart des cas, l'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants : automobiles (30 %), équipement de bureau (20 %), ameublement et aménagement (10 %). L'équipement de télécommunications représente une catégorie spéciale d'éléments d'actifs, amortis linéairement sur les trois à sept premières années d'utilisation de l'équipement.

c) *Frais reportés*

Les frais reportés se rapportent à l'acquisition d'équipements de télécommunications par l'ATG et sont amortis selon la méthode linéaire sur la même base que celle relative à l'actif. En 1991-1992, l'amortissement se rapportant aux frais reportés se chiffrait à 10 436 \$.

d) *Recettes reportées*

Les paiements à l'avance des ministères et organismes-clients pour des services de télécommunications futurs sont inscrits à titre de recettes reportées et transférés aux recettes en montants égaux sur une période de trois à sept ans. En 1991-1992, un montant de 169 965 \$ a été identifié comme revenu.

e) *Produits à recevoir à long terme*

Des plans de remboursement mensuels sont offerts aux ministères et aux organismes afin de couvrir les frais de mise en oeuvre de services de télécommunications. En 1991-1992, le solde était de 1 388 \$.

f) *Indemnités de cessation d'emploi*

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans leurs conventions collectives. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés.

3. Immobilisations et amortissement accumulé (en milliers de dollars)

Immobilisations	1991-1992		1990-1991	
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Équipement de bureau	3 019	(1 470)	1 549	1 121
Ameublement et aménagement	549	(211)	338	167
Automobiles	119	(97)	22	32
Équipements de télécommunications	3 124	(2 248)	876	1 342
	6 811	(4 026)	2 785	2 662

4. Réinscription des chiffres de l'exercice précédent

Pour fins de comparaison, quelques chiffres de 1990-1991 ont été réinscrits pour que la présentation de 1991-1992 soit respectée.

NOMBRE DE
CLIENTS
UTILISANT
CERTAINS
SERVICES DE
L'ATG

SERVICES	1991-1992	1990-1991	1989-1990	1988-1989	1987-1988
Services personnalisés de transmission de la voix et des données	124	110	100	102	92
Services interurbains	150	145	142	135	133
Service gouvernemental de transmission par voies numériques	37	—	—	—	—
Services partagés de transmission des données	90	89	66	65	67
Services locaux partagés	152	145	142	135	133
Services des annuaires	137	137	135	128	125
Autres services du réseau	54	41	47	45	43

REVUE DES CINQ
DERNIERS
EXERCICES —
ÉTAT DES
OPÉRATIONS

	1991-1992	1990-1991	1989-1990	1988-1989	1987-1988
	(en milliers de dollars)				
RECETTES					
Services de télécommunications :					
Services personnalisés de transmission de la voix et des données	105 854	115 775	100 531	85 083	70 747
Services interurbains	67 425	77 827	81 882	77 133	69 577
Services partagés de transmission des données	12 499	11 006	8 847	7 128	5 108
Service gouvernemental de transmission par voies numériques	8 098	—	—	—	—
Services locaux partagés	7 942	7 780	8 186	7 517	7 059
Frais transmis	1 171	775	—	—	—
Services des annuaires	768	793	661	283	458
Autres services du réseau	84	13	24	15	10
Architecture des télécommunications	25	30	—	—	—
Autres recettes	2	3	3	3	3
Total des recettes	203 868	214 002	200 134	177 162	152 962
DÉPENSES					
Exploitation :					
Services personnalisés de transmission de la voix et des données	104 412	114 947	99 645	84 281	70 006
Services interurbains	47 871	64 914	67 938	64 991	59 548
Services partagés de transmission des données	11 898	10 745	10 103	7 433	5 524
Services locaux partagés	7 560	4 664	6 420	6 666	5 789
Service gouvernemental de transmission par voies numériques	5 691	—	—	—	—
Services des annuaires	1 302	1 340	1 311	830	1 014
Frais transmis	1 171	1 504	—	—	—
Autres services du réseau	76	5	57	9	26
	179 981	198 119	185 474	164 210	141 907
Services de gestion	16 628	13 821	11 766	10 143	9 663
Architecture des télécommunications	843	265	—	—	—
Frais d'intérêt sur le fonds renouvelable	610	1 048	1 092	408	685
Total des dépenses	198 062	213 253	198 332	174 761	152 255
EXCÉDENT NET	5 806	749	1 802	2 401	707

Fonds renouvelable de
l'Agence des
télécommunications
gouvernementales

NOTA : LES
CHIFFRES DE
1991-1992
SONT
PRÉLIMINAIRES.

Fonds renouvelable de
l'Agence des
télécommunications
gouvernementales

	1991-1992	1990-1991	1989-1990	1988-1989	1987-1988
	(en milliers de dollars)				
ACTIF					
Disponibilités					
Débiteurs	36 672	41 326	30 331	25 975	27 203
Frais payés d'avance	—	24	—	29	—
	36 672	41 350	30 331	26 004	27 203
Immobilisations (nettes)					
Autres	2 785	2 662	2 476	2 514	2 526
	63	6	18	48	247
	39 520	44 018	32 825	28 566	29 976
PASSIF					
Exigibilités					
Créditeurs	15 173	17 709	14 326	15 506	15 466
Autres	2 002	79	218	80	216
	17 175	17 788	14 544	15 586	15 682
À long terme					
	1 675	1 671	1 599	1 335	1 644
	18 850	19 459	16 143	16 921	17 326
AVOIR DU CANADA					
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds					
	7 697	17 392	10 264	7 029	10 436
Excédent accumulé					
	12 973	7 167	6 418	4 616	2 214
	20 670	24 559	16 682	11 645	12 650
	39 520	44 018	32 825	28 566	29 976

NOTA : LES
CHIFFRES DE
1991-1992
SONT
PRÉLIMINAIRES.

		(en milliers de dollars)
Autorisation le 1 ^{er} avril 1992		30 000
Plus :	Augmentation de l'autorisation en 1991-1992	34 000
Prélèvement :		
Plus :	Solde projeté au 1 ^{er} avril 1992	9 784
Plus :	Crédits nets imputés à l'autorisation de crédit pour 1992-1993	1 200
Solde projeté au 31 mars 1993		74,984

REVUE DES CINQ
DERNIERS
EXERCICES —
BILAN

UTILISATION
PROJETÉE DE
L'AUTORISATION
DU FONDS
RENOUVELABLE
DE L'ATG

Bureaux ATG



Si vous avez besoin d'autres exemplaires du présent Rapport, n'hésitez surtout pas à communiquer avec :

Direction, Politiques globales et Affaires publiques
Agence des télécommunications gouvernementales
7^e étage, 300, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

Téléphone : (613) 990-8000
Télécopieur : (613) 941-6346

- 1** **Victoria (C.-B.)**
Pièce 205
816, rue Government
V8W 1W9
(604) 363-3656
- 2** **Vancouver (C.-B.)***
Pièce 1700
800, rue Burrard
V6Z 2J7
(604) 666-5435
- 3** **Edmonton (Alb.)**
1610-9700, avenue Jasper
T5J 4C3
(403) 495-2462
- 4** **Regina (Sask.)**
1020-2002, avenue Victoria
S4P 0R7
(306) 780-5099
- 5** **Winnipeg (Man.)***
200-386, Broadway
R3C 3Y9
(204) 983-4321
- 6** **Ottawa (Ont.)**
14^e étage
300, rue Slater
K1A 0C8
(613) 990-4444
- 7** **Toronto (Ont.)***
9^e étage
55, avenue St. Clair est
M4T 1M2
(416) 973-7923
- 8** **Montréal (Qc)***
Pièce 306
715, rue Peel
H3C 4S2
(514) 283-5700
- 9** **Moncton (N.-B.)***
Imm. Terminal Plaza, 1^{er} étage
1222, rue Main
C.P. 5090
E1C 8R2
(506) 851-6100
- 10** **Halifax (N.-É.)**
Imm. Willow Tree, 9^e étage
6009, chemin Quinpool
B3K 5J7
(902) 426-9898
- 11** **St. John's (T.-N.)**
Immeuble 302, 2^e étage
Pleasantville
C.P. 9277, succursale «B»
A1A 2X9
(709) 772-4888

Centre d'assistance à la clientèle

Service METD : GTA.CAC.ATG
Télécopieur : (613) 941-4302

* Bureau régional